

# LES DÉVELOPPEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

---

Évolution 2021, Le Réseau public de la Lecture, les Centres culturels  
et le Centre de prêt de matériel de la Communauté française

---



Photo couv :

*La Vénèrie, réflexion sur la paix à la Maison pour Tous de Watermael*

# LES DÉVELOPPEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

**Évolution 2021**, Le Réseau public de la Lecture, les Centres culturels  
et le Centre de prêt de matériel de la Communauté française

# SOMMAIRE



*Dance Corner, cours de Dance contemporaine avec Laurent Reunbrouck*



*Quelques minutes avant la fermeture, les jeux s'emballent à la ludothèque liégeoise La Marelle.*

## p.05 Introduction

## p.09 I. LES CENTRES CULTURELS

- 10 I – Centres culturels : les temps forts de 2021
- 12 II – Santé financière du secteur
- 13 III – Bilan 2021 des Instances d'avis
- 13 IV – Lancement du chantier « Statistiques »

## p.15 II. LE CENTRE DE PRÊT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

- 16 I – Moments clefs en 2021
- 17 II – Statistiques du Centre de prêt de matériel

## p.23 III. LE RÉSEAU PUBLIC DE LA LECTURE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- 24 I – Photo du réseau
  - 24 A – Des opérateurs solidaires et soutenus
  - 26 B – Des nouvelles de la collection PointCulture
  - 26 C – Centenaire de la loi Jules Destrée, 100 ans des bibliothèques publiques
  - 27 D – Session Lecture publique de la Commission de l'Action territoriale
- 28 **FOCUS** – *Achat massif de livres belges, 2<sup>e</sup> édition*



*Sonatina, Céleste Gentric s'harmonise avec son accompagnateur.*



*Un chef cuisinier travaille chez Youplaboum et leur propose chaque jour un repas, ici, la soupe.*

- 30**    **II – Les chiffres 2021**
- 30        A – Les services rendus par le réseau
- 32        B – Le public en bibliothèques
- 33        C – Les prêts
  
- 37**    **III – Les outils collectifs**
- 37        A – La Réserve centrale
- 39        B – Le catalogue Samarcande
- 40        C – La commission des opérateurs d'appui en 2021
  
- 41**    **IV – Les Services numériques**
- 41        A – Lirtuel
- 43        B – Vous avez une question ? Posez-la à Eurêkoi !
- 44        C – Perioclic, la base de données des périodiques
  
- 45**    **V – Les activités culturelles collaboratives**
- 45        A – La Fureur de lire
- 46        B – Les Nuits d'encre
- 46        C – La Nuit des bibliothèques : « Un doudou, un livre et au lit ! »

## **p.49**    **IV. PROJETS TRANSVERSAUX À L'ACTION CULTURELLE ET TERRITORIALE**

- 50**    **I – La revue *Lectures.Cultures* du Service général de l'Action territoriale**
  
- 51**    **II – Le Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA)**
- 51        A – Structuration et organisation des Référents scolaires
- 52        B – Les collaborations avec l'Enseignement en période pandémique
- 52        C – Actions vers les écoles
  
- 54**    **III – Les Instances d'avis du secteur de l'Action culturelle et territoriale**
  
- 55**    **FOCUS – Le secteur des CEC et des FPAA**

## **p.57**    **CONCLUSION**



# INTRODUCTION









**R**evoici la brochure annuelle « Les développements culturels du territoire en Fédération Wallonie-Bruxelles ». Elle esquisse un aperçu, une photo de l'année 2021, des secteurs soutenus par le service général de l'Action territoriale à l'Administration de la Culture. Cette année, nous avons comme toujours beaucoup de chiffres et de statistiques pour le secteur de la Lecture publique, ce qui nous donne une bonne image de l'état du Réseau public de la Lecture. Depuis un an déjà, le SGAT travaille activement à la possibilité de récolter des données chiffrées provenant du secteur des Centres culturels, viendra ensuite le temps où nous ferons de même pour le nouveau secteur qui nous a rejoints en 2021, la Créativité, avec les Centres d'expression et de créativité et les Pratiques artistiques en amateur. Les chiffres, que nous tentons de recueillir pour établir des statistiques, servent avant tout à valoriser les secteurs et l'ensemble des actions qu'ils entreprennent sur notre territoire pour que chacune et chacun puisse faire valoir ses droits culturels et bénéficier d'un accès à la Culture. Le SGAT cherche à nouer des relations de partenariats avec les secteurs soutenus, et pas un positionnement de prescripteur. La Culture est une valeur ajoutée primordiale sur le territoire de nos usagers et nous en sommes fiers.

Cette année 2021, nous avons souhaité la bienvenue aux Centres d'expression et de créativité et aux Fédérations de pratiques artistiques en amateur, d'une part aux collègues qui nous ont rejoints et défendent les valeurs portées par le SGAT, d'autre part à cet immense secteur de la créativité. Nous sommes heureux de les compter parmi nous. Les photographies que vous découvrirez comme illustrations de la brochure rendent hommage aux Centres d'expression et de créativité et aux Fédérations de pratiques artistiques en amateur. Que le talentueux photographe, Florian Tourneux, en soit remercié.

La Culture fait face à la période de l'après-Covid avec vigueur. Les opérateurs en 2021 souffrent encore des répercussions de la crise sanitaire et, pour certains, des conséquences terribles des inondations de 2021 (certaines bibliothèques sont dévastées). Solidaires, les opérateurs le sont, ils l'ont démontré pendant le Covid et cette solidarité perdue avec le soutien apporté aux opérateurs ayant souffert de ces inondations. Les secteurs de l'Action culturelle et territoriale mis à mal se relèvent doucement mais fermement, bien décidé à reconquérir les publics, voire à conquérir de nouveaux publics. Les publics, les envies du public, ont évolué ces dernières années, la période Covid a bouleversé les habitudes. Fort heureusement, les lieux culturels suivent les évolutions. Les opérateurs quel qu'ils soient, bibliothèques, Centres culturels, Centre d'expression et de créativité, fédérations de pratiques artistiques en amateurs connaissent le terrain. Depuis déjà longtemps ils établissent des analyses de leurs publics, des analyses de leur territoire de chalandise. En cela, ils sont proches de leurs usagers et toujours prêts à sortir de leur zone de confort pour aller chercher plus loin et se trouver parfois là où on ne les attend pas. Merci !

**Marie-Hélène Guillemain**  
Service général de l'Action territoriale



# LES CENTRES CULTURELS



*La Vénérie, les Écuries. Tout donner.  
Reprise pluridisciplinaire du Der Ring des Nibelungen*

## I – CENTRES CULTURELS : LES TEMPS FORTS DE 2021



Si aujourd'hui il est difficile de se souvenir de cette année chaotique qu'a été essentiellement l'année 2021, il est à relever que le secteur des centres culturels a été impacté par la crise sanitaire et ses mesures visant à limiter la propagation du virus Covid-19. Pour la deuxième année consécutive, l'activité des opérateurs culturels est entravée par l'impossibilité de réunir la population. Afin de pallier les difficultés engendrées par cette situation et de préparer la reprise printanière des activités qui s'annonce dense, la ministre de la Culture Bénédicte Linard dévoile un plan de soutien global aux secteurs de la Culture dans le cadre de la seconde vague de la crise sanitaire. Un montant de 34,12 millions d'euros y sera affecté pour permettre de répondre à l'urgence et préparer le redéploiement des secteurs de la Culture. Dans ce cadre, 38 centres culturels obtiennent une majoration de leur subvention de fonctionnement en 2021 pour un montant de 1 304 348,42 euros.

Une seconde édition « Un futur pour la Culture » intitulée « Territoires de création » est annoncée avec l'ambition de favoriser certaines évolutions attendues des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier la prise en compte de la dimension territoriale, le développement d'un réseau alternatif de diffusion, incluant les maisons de jeunes, les bibliothèques, les musées ou les locaux associatifs, la création de partenariats sur les territoires ou avec les institutions et les associations. Sept projets de création artistique accueillis par des centres culturels ont été soutenus dans ce cadre. En outre, afin de soutenir la diffusion, les dispositifs « Tournées Art & Vie » et « Spectacles à l'École » entre autres ont été renforcés par une augmentation de +50% de l'enveloppe disponible. Ce sera finalement en mai 2021 que le redéploiement des activités assorties de protocoles concertés avec les organisa-

tions fédératives des secteurs sera de nouveau rendu possible. Plusieurs événements « tests » sont organisés dans le secteur culturel, au sein de certains centres culturels parmi lesquels celui de Spa-Jalhay-Stoumont et celui de la Maison de la Culture d'Arlon. Tenant compte des impacts de la crise sanitaire sur la réalisation de leurs activités par les opérateurs culturels, le Parlement de la FWB adopte le 14 juillet 2021 un décret-programme dont les articles 8 à 11 prolongent les contrats-programmes des centres culturels et des organisations fédératives ayant une échéance en 2022, 2023, 2024 ou 2025 d'une année complémentaire. À côté des mesures de soutien d'urgence et de redéploiement des activités culturelles adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'implication des organisations fédératives, ACC et ASTRAC, depuis le début de la crise sanitaire, est à souligner : elles ont très vite organisé des relais d'information des mesures adoptées aussi bien par la Fédération Wallonie-Bruxelles que par les autres pouvoirs publics, se sont impliquées dans les différents niveaux de concertation et ont participé à l'élaboration des protocoles.

L'année 2021 est également l'année charnière marquant l'entrée dans le décret du 21 novembre 2013 de tous les centres culturels qui étaient auparavant soutenus dans le cadre de l'ancienne législation datant de 1992. Quinze nouvelles reconnaissances de centres culturels prennent effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021 suite aux décisions prises par la ministre de la Culture, ce qui porte le nombre d'associations reconnues comme centres culturels à 118, dont 36 dans le Hainaut, 12 dans le Brabant wallon, 26 à Liège, 20 à Namur, 12 dans la Province de Luxembourg et 12 dans la Région de Bruxelles-Capitale. L'année 2021 marque également le début des reconductions de reconnaissance des centres culturels.

En 2021, dans le cadre de la Déclaration de politique communautaire 2019-2024, le secteur des centres culturels se voit également refinancé afin de permettre la poursuite du déploiement du décret du 21 novembre 2013. L'impact des différentes balises de refinancement adoptées représente un montant de 4 millions d'euros.

Outre la reconnaissance de leur action culturelle générale, les centres culturels peuvent obtenir la reconnaissance de dispositifs complémentaires. En 2021, les dispositifs complémentaires reconnus sont : 17 actions culturelles intensifiées, 27 actions culturelles spécialisées en diffusion des arts de la scène, 41 actions culturelles spécialisées dans différents domaines culturels et 13 coopérations entre centres culturels.

En 2021, le caractère pluricommunal du Centre culturel du Beau Canton qui déploie leur action sur les communes de Chiny et de Florenville et de celui de la Haute Sambre qui exerce ses activités sur Thuin, Lobbes et Merbes-le-Château est également reconnu dans le décret 2013. Une cartographie des centres culturels reconnus en Fédération Wallonie-Bruxelles est disponible sur le site OpenData Wallonie-Bruxelles : <https://www.odwb.be/explore/dataset/centre-culturels-en-communaute-francaise/table/>

#### COUVERTURE DES COMMUNES INCLUSES DANS LES TERRITOIRES D'IMPLANTATION DES CENTRES CULTURELS

	Habitants	% FWB	Communes	% FWB
<i>FWB[1]</i>	4.663.724	100,00%	272	100,00%
<b>D.21-11-2013 en 2020 et 2021</b>	3.342.553	71,67%	146	53,68%

[1] Données issues de la publication « Les chiffres clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2020 » disponible sur : <https://statistiques.cfwb.be/>



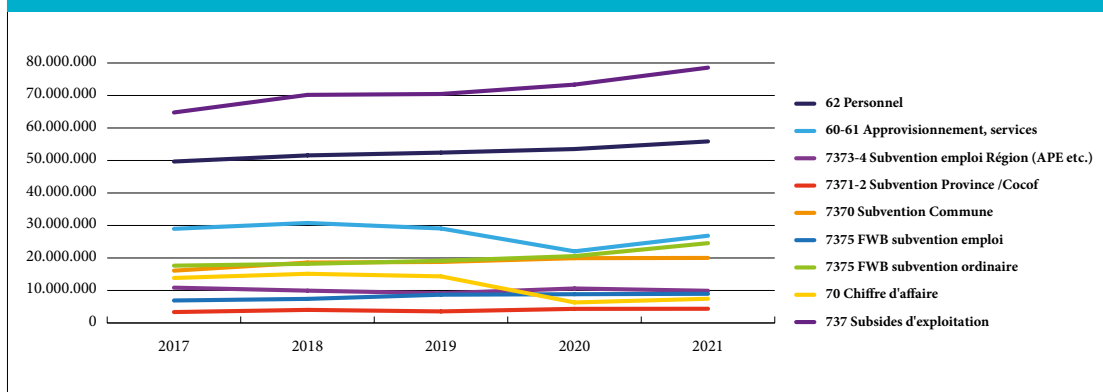
*La Spirale, déplacement de la baleine vers l'Arche de Noé*

## II – SANTÉ FINANCIÈRE DU SECTEUR

L'analyse de l'évolution du secteur des centres culturels entre 2020 et 2021 montre les effets de la reprise très prudente des activités après une année marquée par la crise sanitaire: on peut observer une augmentation du poste de dépenses de services et biens divers de 22 % ainsi qu'une augmentation du chiffre d'affaires de 18 %. Celui-ci reste

cependant inférieur de plus de la moitié par rapport au chiffre d'affaires du secteur de 2019. Le poste de dépenses présentant la plus forte augmentation est le poste de dépenses relatives aux rémunérations du personnel qui augmente de plus de 40 %.

EVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR ENTRE 2017 ET 2021



*La Vénérie, les Écuries.  
Tout donner. Reprise  
pluridisciplinaire du Der  
Ring des Nibelungen*

### III – BILAN 2021 DES INSTANCES D'AVIS

Six sessions « Centres culturels » de la Commission d'avis de l'Action culturelle et territoriale ont eu lieu en 2020 et en 2021 : les 29 octobre et 15 décembre 2020, le 18 juin, le 17 septembre, les 22 et 29 octobre 2021. Quarante-six personnes différentes ont été impliquées dans le cadre de ces six sessions. Vingt-neuf points ont été abordés dans l'ordre du jour : le décret relatif aux centres culturels, son arrêté d'exécution, la procédure d'instruction des demandes de reconnaissance ainsi que le vade-mecum prévu à l'attention des membres pour examiner des demandes de reconnaissance ou de renouvellement ont été présentés lors de la première réunion. Le vade-mecum a été rappelé lors de la première réunion de l'année 2021 à l'occasion de l'examen des demandes de renouvellement. Le cadre d'examen des demandes de principe et des rapports d'évaluation rendus dans le cadre du suivi de conditions prévues par certains contrats-programmes ou dans le cadre des périodes probatoires a également été présenté en ouverture de l'examen de ces demandes.

Neuf demandes de reconnaissance ont été examinées et ont fait l'objet d'avis favorables (moyennant des avis portant sur l'inclusion de conditions dans deux cas et d'une période probatoire dans un cas) : centres culturels de Fosses-la-Ville, Leuzen-Hainaut, Jodoigne-Orp-Jauche, Ath, Chièvres-Brugelette, Centre culturel du Brabant wallon, Ittre, Colfontaine, Aubange. Une demande de principe, celle de l'association Centre culturel d'Uccle, a été examinée et a fait l'objet de conditions. Trois reconnaissances à titre probatoire (Etterbeek, Seraing, Saint-Georges) ont été examinées et ont fait l'objet de deux avis défavorables et d'un avis favorable. Onze rapports sur des conditions intégrées dans les contrats-programmes ont été examinés et ont fait l'objet de six avis favorables et de cinq avis défavorables (avec maintien des conditions). En 2022, la Commission d'avis, organisée en sessions, devra se prononcer sur cinq demandes de reconduction de reconnaissance (celles des centres culturels de Spa-Jalhay-Stoumont, Rossignol-Tintigny, Pont-à-Celles, Comines-Warneton et Lessines), la reconduction de reconnaissance de l'action fédérative de l'ACC et de l'Astrac ainsi que treize rapports sur le respect de conditions de reconnaissances.

### IV – LANCEMENT DU CHANTIER « STATISTIQUES »

Le Service général de l'Action territoriale lance un chantier « Statistiques » pour la récolte de données concernant le secteur des centres culturels. Un groupe de travail a été initié par le Service général de l'Action territoriale avec des représentants du secteur issus des organisations représentatives et des centres culturels dans l'objectif de réfléchir à la manière d'organiser et de structurer la récolte de données quantitatives liées aux actions poursuivies par les centres culturels.

L'objectif de ce travail est de permettre de valoriser l'action des centres culturels, notamment à travers la publication de la revue *Les développements culturels du territoire*, et d'en mesurer les évolutions au départ de mesures objectivables. Le groupe de travail a déterminé un périmètre de données à récolter. Actuellement, un outil développé par le Service général de l'Action territoriale visant à aider les équipes à encoder leurs données d'activités (nombre de représentations, données de fréquentation...) est en cours de test auprès d'un échantillon de centres culturels. L'objectif est de parvenir à une finalisation de l'outil pour pouvoir généraliser la récolte harmonisée des données pour les activités de l'année 2024.





# LE CENTRE DE PRÊT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

## I – MOMENTS CLEFS EN 2021

Dans le but d'améliorer l'expérience numérique des usagers, le Centre de prêt de matériel (CPM) a pris la décision de revoir entièrement la structure et le design de son site internet. En termes de résultat, l'objectif est de concevoir un site internet plus ergonomique et responsive (c'est-à-dire qui s'adapte sur tous les types d'écrans), afin de faciliter la navigation des internautes. La réalisation des différentes tâches pourra commencer dès 2022. Inauguration du nouveau site en fin d'année. Affaire à suivre...

Six ans après l'inauguration du potager, le projet poursuit son expansion dans les jardins du CPM. Chaque jour, le mess régale le personnel avec, en 2021, 1 621 repas chauds et 1 101 repas froids accompagnés, entre autres, des légumes du jardin. L'extension du potager continue sa progression avec l'ajout de nouveaux bacs de culture. Le CPM cultive désormais 12 variétés de fruits et légumes. En parallèle, un compost a été installé à quelques mètres des plantations. Une initiative permettant de se rapprocher de l'« autonomie culturelle ».

En septembre 2015, Le Centre de prêt a obtenu sa première étoile pour le modèle d'excellence EFQM (European Foundation for Quality Management). Cette certification a pour ambition d'aider les organisations à améliorer leurs performances auprès de leurs usagers, en favorisant, entre autres, l'engagement des parties prenantes, la création de valeurs durables et l'utilisation des dernières technologies. Après une deuxième étoile obtenue en septembre 2017, et une troisième en juin 2020, le CPM vise à présent sa quatrième étoile. Depuis mai 2021, le CPM travaille avec une coach en qualité. Cela a abouti à l'adoption d'une nouvelle méthode de travail, à savoir la gestion de projets.

Le Centre de prêt est en bonne voie pour atteindre ses objectifs Qualité, et pourquoi pas, décrocher la quatrième étoile pour avril 2023...

### Quelques nouveautés

En février 2021, quelques mots glissés par un agent dans la boîte à idées du CPM offrent la possibilité au centre d'élargir sa gamme de matériel. En effet, l'un des techniciens réparateurs du secteur audiovisuel a profité de la boîte à idées pour proposer un nouveau type de matériel à mettre en prêt. Le matériel a été répertorié au secteur loisirs. 60 jeux seront livrés en 2022, cela sera suivi d'un peu de promotion via les réseaux sociaux.

Le 21 septembre 2021, une première formation organisée par le secteur audiovisuel était dispensée. La thématique abordée était l'utilisation d'un reflex numérique. Chaque agent de comptoir a des connaissances générales relatives à l'ensemble du matériel, mais l'idée ici était que chacun d'entre eux soit le référent pour un type de matériel bien précis. L'idée ? Partager les savoirs en interne afin que les agents du CPM se forment entre eux.

Toujours en septembre 2021, le CPM apprend qu'un organisme québécois organise un prix récompensant les entreprises qui mettent en place des actions en santé et mieux-être. Le CPM envoie un dossier et, fin octobre 2021, il apprend qu'il est lauréat du Prix Distinction 2021 dans la catégorie *Entreprise hors Québec – Petites et Moyennes Entreprises*. Attribués par un jury expérimenté chapeauté par le Groupe entreprises en santé, ces prix visent à récompenser les entreprises qui ont déployé des efforts soutenus pour la santé et le mieux-être de leurs employés en milieu de travail, et ce même en temps de crise.

## II – STATISTIQUES DU CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL

La quantité de matériel mis à disposition des communes, provinces, ASBL... par le Centre de prêt de la Communauté française est impressionnante. Tentes, tables, chaises... tout le nécessaire pour mener un camp de jeunesse. Mais aussi, un large choix de matériel électrique et audiovisuel. Nul doute que sur le territoire nous avons toutes et tous au moins une fois utilisé le matériel de

Naninne (le CPM se trouve sur la commune de Naninne). L'équipe formidable qui travaille à faire en sorte que festivals, camps de jeunesse, fancy-fairs puissent se réaliser dans de bonnes conditions matérielles, non seulement prête le matériel, mais le maintient en excellente condition, car les réparations de toutes sortes sont effectuées sur place au CPM.

STOCK DU CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL DE NANNINE	
Matériel	Quantité
Chaise pliante métallique extérieure	6.736
Chaise pliante pvc intérieure	1.459
Lit de camp	1.321
Tente senior	1.287
Tente junior	1.017
Panneau grillagé	783
Projecteur 1000W convexe	358
Protège câble	340
Allonge électrique	248
Projecteur 650W convexe	208



*La Vénérie, réflexion sur la paix à la Maison pour Tous de Watermael*

Comme les années précédentes, c'est le matériel « mobilier »/« tentes » qui est le plus emprunté. Vient ensuite ce qui est lié aux fêtes de toutes sortes et festivals. Le service rendu par la Communauté française via le CPM aux camps

de jeunesse et festivals sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est sans commune mesure et l'engagement du personnel du CPM pour la Communauté l'est tout autant.

#### QUANTITÉ DE MATÉRIEL PRÊTÉ PAR LE CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL DE NANNINE

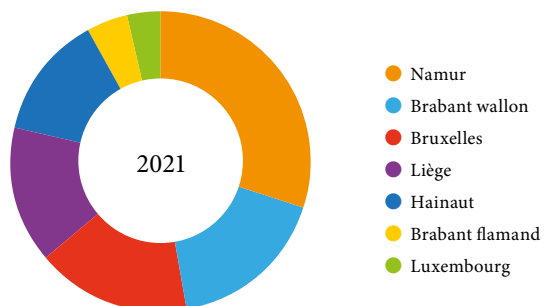
Rubrique	Quantité
Mobilier	20.577
Eclairage scénique	15.655
Matériel scénique	11.788
Audio	5.435
Tente	4.167

#### DÉTAIL DE MATÉRIEL PRÊTÉ

Mobilier	Quantité
Chaise pliante métallique extérieure	10.937
Chaise pliante pvc intérieure	4.099
Table pliante bois	2.967
Banc non pliant	1.679
Table pliante métallique	895
Eclairage scénique	Quantité
Allonge électrique	3.980
Bloc multiprise	3.744
Crochet de suspension	2.395
Par led 18 x 12 W intérieur	900
Par led 18 x 12 W extérieur IP65	714
Matériel scénique	Quantité
Portique Quad. Goupille	6.948
Portique Quad. Spigot	2.200
Podium	1.032
Portique Quad. 3m	362
Portique Quad. 2m	324
Audio	Quantité
Pied haut-parleur	803
Enceinte active 8"	593
Pied micro	544
Micro cardioïde	442
Préamplificateur (DI-Box)	250
Tente	Quantité
Tente senior	2.226
Tente junior	1.430
Stand	418
Tente patrouille	93

## RÉPARTITION DES PRÊTS PAR PROVINCE

Province	2021	Pourcentage
Namur	461	28,37%
Brabant wallon	307	18,89%
Bruxelles	260	16,00%
Liège	230	14,15%
Hainaut	248	15,26%
Brabant flamand	63	3,88%
Luxembourg	54	3,32%
<b>Total</b>	<b>1.625</b>	<b>100%</b>

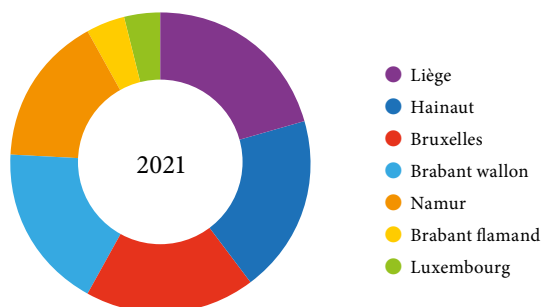


## NOMBRE DE PRÊTS PAR MOUVEMENT DE JEUNESSE

Groupe	Nombre de prêt
Scout	415
Guide	167
Patro	98
Scout et guide	27
Faucons rouge	2
<b>Total</b>	<b>709</b>

## RÉPARTITION DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE PAR PROVINCE

Province	2021	Pourcentage
Liège	89	20,79%
Hainaut	82	19,16%
Bruxelles	78	18,22%
Brabant wallon	76	17,76%
Namur	69	16,12%
Brabant flamand	18	4,21%
Luxembourg	16	3,74%
<b>Total</b>	<b>428</b>	<b>100%</b>



## NOMBRE DE PRÊTS PAR CLASSIFICATION D'EMPRUNTEURS

Classification	2021	Pourcentage
Centre culturels	95	5,99%
Arts de la scène	1	0,06%
Théâtre	33	2,08%
Danse	1	0,06%
Diffusion	3	0,19%
Musiques classique et contemporaine	5	0,32%
Musiques actuelles	3	0,19%
Cirque, Arts forains et Arts de la rue	1	0,06%
Centre de jeunes	32	2,02%
Organisations de jeunesse	719	45,31%
Education permanente	20	1,26%
Jeunesse divers	3	0,19%
Centre d'expression et de la créativité	2	0,13%
Musées	8	0,50%
Musée royal de Mariemont	1	0,06%
Services administratifs centraux de l'AG	3	0,19%
Arts plastiques	3	0,19%
Centre de lecture publique de la FWB	2	0,13%
Agent CPM	39	2,46%
Enseignement Fédération Wallonie Bxl	25	1,58%
Enseignement officiel subventionné	28	1,76%
Enseignement libre sub confessionnel	36	2,27%
Enseignement libre sub non confessionnel	7	0,44%
Universités	22	1,39%
Hautes écoles	11	0,69%
Cinémas	1	0,06%
Homes de jeunes	1	0,06%
Services d'aide en milieu ouvert	2	0,13%
Clubs fédérés	12	0,76%
Clubs non fédérés	7	0,44%
Institutions fédérales	10	0,63%
Institutions régionales	5	0,32%
Centres de santé et/ou prévention	7	0,44%
Provinces	3	0,19%
Communes	59	3,72%
ASBL	329	20,73%
Comité des fêtes	7	0,44%
Association de fait	41	2,58%
<b>Total</b>	<b>1587</b>	<b>100%</b>

## RÉPARTITION DES PRÊTS PAR FESTIVAL

Type	Prêts
Evenements socio-culturels	911
Festivals	10
Camps	666
<b>Total</b>	<b>1587</b>

Noms des festivals	Prêts
Welcome Spring	1
Gaume Jazz	2
Bluebird	2
C'est pas de la carotte	1
Boojun et Dada	1
Kidzik	2
Lasemo	1

## QUANTITÉ DE MATÉRIEL PRÊTÉ PAR LE CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL DE NANNINE

Rubrique	Quantité
Mobilier	20.577
Eclairage scénique	15.655
Matériel scénique	11.788
Audio	5.435
Tente	4.167





# LE RÉSEAU PUBLIC DE LA LECTURE EN FÉDÉRATION WALLONIE- BRUXELLES

## I – PHOTO DU RÉSEAU

### A – Des opérateurs solidaires et soutenus

Comme chaque année, la publication des chiffres de la Lecture publique permet de se faire une idée précise de l'évolution du réseau. En 2021, le réseau de la Lecture publique souffrait encore des suites du Covid. Au rythme des réouvertures, avec restriction, des possibilités de réaliser des animations, le secteur n'a pas encore retrouvé son rythme de croisière. Les chiffres des nombres de prêts, d'usagers et d'animations remontent lentement.

Les inondations en 2021 n'ont pas épargné la Lecture publique. La situation a été compliquée en de multiples endroits, le secteur a surtout retenu la destruction complète de la bibliothèque de Pepinster où les bibliothécaires ont été réquisitionnées pour aider les sinistrés à introduire leurs dossiers de demande d'indemnisation ou de déclaration de sinistre. Un vaste mouvement de solidarité s'est mis en place entre les bibliothécaires. La reconstitution des collections, le prêt interbibliothèques, des aides au catalogage ont été proposés par l'ensemble du réseau. Des lieux pour entreposer les collections en attendant les reconstructions ont également vu le jour. La notion de réseau public de la Lecture a pris tout son sens. De plus, les bibliothécaires ont pu se rendre compte que leur analyse du territoire ne correspondait pas toujours aux réalités concrètes des sinistrés. Certains publics dits éloignés des pratiques de lecture n'étaient pas vraiment connus. Le personnel a pris du temps pour repenser le projet de leur bibliothèque.

Pourtant, l'année 2021 est porteuse d'espoir. Une seconde opération Achat massif de livres a été organisée. Elle a permis aux bibliothèques de compléter leur politique documentaire en privilégiant la littérature belge (voir Focus page 28).

Au 21 janvier 2021, 39 opérateurs ont pu être maintenus dans leur reconnaissance. Toutes les bibliothèques (opérateurs directs et d'appui reconnus en 2011 et 2012) ont pu enfin mettre en œuvre leur nouveau plan quinquennal. En effet, chaque bibliothèque rentre auprès de l'administration une évaluation de ses actions et un nouveau plan de développement pour les cinq années à venir sur base d'une actualisation de son analyse du territoire. En outre, 75 opérateurs verront leur maintien analysé dans le courant de l'année 2021.

La FIBBC<sup>1</sup> (organisation représentative) a également pu bénéficier d'un nouveau contrat-programme. Et pour couronner le tout, au début de l'année 2021, une nouvelle salve de reconnaissance a permis aux quinze dernières bibliothèques de rejoindre le réseau de la Lecture publique. Enfin, chaque bibliothèque publique va recevoir la subvention de fonctionnement à hauteur de 100%. Jusque-là, cette subvention n'était perçue que partiellement suivant un pourcentage en fonction des années d'avancement du plan de développement.

Ces avancées sont importantes. Elles permettent au secteur d'obtenir une sérieuse bouffée d'oxygène après des années d'attente et d'espoir. Après quelques années de difficultés budgétaires qui bloquaient toute possibilité de reconnaissance ou même de maintien de reconnaissance, un vent d'optimisme souffle à nouveau sur la Lecture publique.

(1) Fédération Interdiocésaines des Bibliothécaires et Bibliothèques Catholiques

## RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE BIBLIOTHÈQUES RECONNUES

	Opérateurs d'appui	Itinérantes	Spéciales	Réseaux locaux selon décret 2009
Brabant wallon	1	1		12
Bruxelles	1		2	16
Hainaut	1	1		49
Liège	1	1	1	36
Luxembourg	1	1		21
Namur	1	1		21
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>4</b>		<b>155</b>

## COMMUNES DESSERVIES PAR UNE BIBLIOTHÈQUE FIXE RECONNUE PAR LA FWB EN 2020

Provinces et régions	Brabant wallon		Bruxelles		Hainaut		Liège		Luxembourg		Namur	
Nombre total de communes	27		19		69		84		44		38	
desservies : oui -non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
nombre de communes desservies	14	13	16	3	49	20	57	27	24	20	21	17

## BUDGETS DU SECTEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE 2021

Subventions de fonctionnement et activités	3.035.000 €
Subventions personnel opérateurs de droit public	12.925.000 €
Subventions personnel opérateurs de droit privé	6.361.391,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>22.321.391.05 €</b>

## NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Zone	Nombre d'heures hebdomadaires accueil public	Nombre d'heures hebdomadaires accueil collectivités
BRABANT SALLON	36	11
BRUXELLES	64	22
HAINAUT	43	17
LIEGE	43	13
LUXEMBOURG	28	9
NAMUR	33	13
<b>MOYENNE GÉNÉRALE</b>	<b>41</b>	<b>14</b>

## B – Des nouvelles de la collection PointCulture

En 2021, les documents de la collection centrale de PointCulture sont accessibles aux usagers des bibliothèques publiques via Samarcande. Une belle évolution qui a nécessité un travail efficace avec les opérateurs d'appui. De nombreuses réunions ont lieu entre les opérateurs d'appui et PointCulture. Une réflexion est également entamée sur la possibilité de transférer du personnel depuis PointCulture vers les opérateurs d'appui. L'idée est de faciliter le travail de circulation des documents PointCulture.

Cette riche collection de documents audiovisuels (CD, vinyles, DVD, Blu-rays...) de 300 000 titres a été ajoutée au catalogue de Samarcande le 19 avril 2021 et est venue compléter les quelque 100 000 documents de mêmes types déjà présents (grâce principalement à la Médiathèque des Chiroux).

Pratiquement, les documents circulent par le biais du prêt interbibliothèques selon le dispositif habituel d'acheminement pour les documents en provenance d'une autre province (ou de la région bruxelloise). Les opérateurs d'appui se chargent de faire parvenir les médias demandés par les lectrices et lecteurs via Samarcande.

## C – Centenaire de la loi Jules Destrée, 100 ans des bibliothèques publiques



2021, c'est aussi l'année du centenaire de la loi Jules Destrée. Un groupe de travail constitué de professionnels du réseau s'est réuni à deux reprises. Décision a été prise de lancer un appel à participation vers les opérateurs directs afin qu'ils mettent en place des projets durant la seconde moitié du mois d'octobre. Une large campagne de communication était prévue. Le groupe souhaitait travailler plus particulièrement sur le « développement durable », « les droits culturels et sociaux » et « l'accès à l'information ». La date anniversaire du dimanche 17 octobre a permis de réunir dans un même esprit l'ensemble des bibliothèques qui avaient décidé d'ouvrir leurs portes au public ce dimanche-là.

Les bibliothèques itinérantes ont plus particulièrement souffert de la crise Covid. Une sérieuse remise en question et un travail de réflexion se mettent en place dès le mois de septembre 2021. L'objectif est de réfléchir à de nouvelles perspectives dans le cadre de la future modification de la législation.



*La Spirale,  
Sculpture de feu*

## D – Session Lecture publique de la Commission de l'Action territoriale

L'année 2021 résonne avec une nouvelle tonalité. C'est la première année que la Session Lecture publique de la Commission de l'Action territoriale entame son travail d'analyse et de remise d'avis. Poursuivant sur la lancée de l'année précédente et le travail accompli par le Conseil des bibliothèques publiques en 2020, la Session a formulé des avis sur les demandes de subvention relatives au Service public de la Lecture et sur les dossiers de demandes de reconnaissance et de maintien de reconnaissance déposés par les bibliothèques.

Plusieurs sessions de travail en Lecture publique ont été organisées en 2021. La composition des sessions de travail veille à assurer la diversité des profils et compétences rassemblés ainsi qu'une représentation sectorielle, territoriale et de métiers équilibrée. Chaque session de travail était composée de 18 membres effectifs avec voix délibérative, répartis selon des critères spécifiques. Les trains de maintien de reconnaissance et de reconnaissance, le recours émis par le pouvoir organisateur de la bibliothèque de Bassenge et la session extraordinaire PointCulture ont obligé les sessions à se réunir au total onze fois. Ces réunions plénières se sont déroulées durant l'année 2021 : les 27 mai, 9 juin à 9h30, 9 juin à 13h30, 23 juin à 9h00, 23 juin à 13h30, 9 juillet, 1<sup>er</sup> septembre, 3 septembre, 22 septembre et 9 décembre. En outre, une session extraordinaire a été convoquée le 25 octobre 2021 afin de donner un avis sur la proposition de nouveau contrat-programme de PointCulture. Cette session a réuni 10 membres avec voix consultative et 5 membres avec voix délibérative.

En 2020, 108 dossiers de maintien de reconnaissance de bibliothèques qui avaient obtenu la première reconnaissance dans le décret de 2009 au cours des années 2011, 2012, 2013 et 2014 avaient été déposés. Pour éviter un traitement précipité des dossiers, l'Administration avait sollicité et obtenu auprès de la ministre la possibilité d'étaler l'examen (par l'Inspection et l'Instance d'avis) des dossiers sur deux années : les dossiers de maintien de reconnaissance des bibliothèques reconnues en 2011 et 2012 ont été traités en 2020 tandis que ceux des bibliothèques reconnues en 2013 et 2014 ont été examinés en 2021.

En 2021, la Session Lecture publique de la Commission a examiné les 66 dossiers de maintien de reconnaissance pour des bibliothèques qui avaient été reconnues en 2013 et 2014, le dossier de maintien pour une ORUA (organisation représentative des usagers agréés) reconnue en 2014 et les cinq dossiers ayant fait l'objet d'une première reconnaissance en 2017.

Toutes les bibliothèques ont obtenu des avis favorables avec parfois l'une ou l'autre recommandation. Il s'agissait des bibliothèques d'Ans, Brunehaut, Belœil, Chiny, Manage, Ath, Bouillon, Dison, Chapelle-lez-Herlaimont, Hannut, Charleroi, Mettet, Pecq, La Lumière ASBL, Anderlecht, Fontaine-l'Évêque, Beauraing, Comines, Florenville, Marchin-Modave, Perwez, Eqla ASBL, Fléron, Florennes, Arlon, Morlanwelz, Rouvroy, Rumes, Sivry-Rance, Braine-le-Comte, Watermael-Boitsfort, La Ligue Braille ASBL, Enghien, Evere, Nivelles, Lasne, Liège, Rendeux, Bertrix, Étalle, Jalhay, Schaerbeek, Vielsalm, Jette, Péruwelz, Pont-à-Celles, Anthisnes, Neupré, Saint-Gilles, Antoing, Dour, La Hulpe, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wanze, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Sprimont, Spa, Saint-Ghislain, Tournai, Frasnes-lez-Anvaing, Seraing, Soignies, Herve, Oupeye, Pepinster, Olne, Verviers, de l'Opérateur d'Appui de la Province du Hainaut, de la bibliothèque itinérante de la Province de Luxembourg et de la bibliothèque itinérante de la Province de Namur.

De plus, l'année 2021 a vu l'introduction d'un dossier de première demande de reconnaissance dans le décret de 2009. Il s'agissait de la bibliothèque de Grez-Doiceau.

Conformément à la législation, la Session Lecture publique de la Commission de l'Action territoriale devait remettre des avis sur ces dossiers pour le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

De plus, la session s'est penchée sur deux demandes d'équivalents temps plein supplémentaires pour les bibliothèques de Forest et d'Andenne qui, lors de leur demande de reconnaissance, avaient signalé ne pas souhaiter bénéficier de ces subventions, sur l'analyse des demandes de subventions informatiques et sur le recours de la non-reconnaissance de la bibliothèque de Bassenge. Une session extraordinaire s'est penchée sur l'analyse de la proposition du futur contrat-programme de PointCulture.

Le bilan général 2021 s'est teinté de positif puisque le Réseau public de la Lecture a vu le maintien de reconnaissance de 71 bibliothèques (opérateur direct et d'appui) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et de la reconnaissance d'une nouvelle bibliothèque, ce qui porte à 155 le nombre d'opérateurs directs reconnus dans le Réseau public de la Lecture.

Il est important de saluer le travail exemplaire effectué par l'ensemble des commissaires. Ce gros train de maintien de reconnaissance n'était certes pas facile à gérer, d'autant que les commissaires prenaient pour la plupart leur fonction pour la première année et que la crise sanitaire a encore joué les trouble-fête tout au long de l'année obligeant les sessions à se réunir en visioconférence.

## FOCUS – Achat massif de livres belges : 2<sup>e</sup> édition



En 2020, la Fédération Wallonie-Bruxelles lance une opération «Achat massif de livres». Elle propose alors aux bibliothèques publiques et CAPS de la Wallonie et de Bruxelles un vaste plan de subventions en nature et achète pour un million d'euros de livres. Ces achats seront effectués par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les librairies désignées par l'Accord-cadre 2021-2025. Le principe est de soutenir :

- la médiation vers le livre pour les publics éloignés de la lecture ;
- la chaîne du livre en Fédération Wallonie-Bruxelles en ciblant les œuvres de nos auteurs et autrices, de nos illustrateurs et illustratrices et/ou les livres de nos maisons d'édition.

Afin d'être éligibles, les ouvrages commandés devaient en effet répondre aux critères suivants :

- année de publication : 2019, 2020 et 2021 ;
- langue de publication : français ;
- l'auteur ou l'autrice, le dessinateur ou la dessinatrice, l'illustrateur ou l'illustratrice doivent être édité.e.s à compte d'éditeur ;
- l'auteur ou l'autrice, le dessinateur ou la dessinatrice, l'illustrateur ou l'illustratrice doivent résider en Belgique, et/ou l'éditeur professionnel a un siège social situé sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- le livre doit mentionner un dépôt légal :
  - pour les livres édités en Belgique : à la Bibliothèque royale ;
  - pour les livres édités dans un autre pays francophone : à l'institution de dépôt légal du pays concerné.

Fort de son expérience de 2020, la Fédération Wallonie-Bruxelles a réitéré en 2021 l'action visant à soutenir de manière transversale la chaîne du livre, lourdement impactée dans le cadre de la crise sanitaire de Covid-19.

### ***Une participation active des CPAS et des bibliothèques***

L'opération a connu un beau succès en atteignant un montant total de 862 335,98 euros soit: 378 425,77 euros pour les CPAS et 483 910,21 euros pour les bibliothèques. Au total, 199 CPAS et 158 bibliothèques, dont 153 bibliothèques publiques locales et 6 opérateurs d'appui, ont participé à l'opération. 54 librairies indépendantes, organisées en association momentanée, y ont également pris part.

Les achats génèrent de la trésorerie auprès des librairies indépendantes et font remonter des flux financiers vers les maillons plus en amont de la chaîne (maisons d'édition, sociétés de distribution, auteurs et autrices).

La plupart des livres correspondant aux critères d'éligibilité sont référencés dans le catalogue « Nouveautés belges » sur [www.prixdulivre.be](http://www.prixdulivre.be) (base de données Banque du livre). Ce catalogue avait été développé spécifiquement dans le cadre de l'opération par le PILEn<sup>2</sup> avec le concours de l'administration, ceci afin de faciliter la constitution des listes d'ouvrages pour les opérateurs.

### ***Évaluation de l'opération***

Contrairement à l'édition précédente, les opérateurs ont initié leurs commandes respectives via des tableaux structurés qui étaient vérifiés par l'Administration avant de faire l'objet d'un arrêté de subvention en nature. Cette procédure a permis de rencontrer davantage les objectifs poursuivis, mais également d'offrir une possibilité d'analyse et d'évaluation relatives aux commandes.

Ainsi, on a pu constater que les titres commandés étaient représentatifs de la diversité éditoriale : littérature générale, mais aussi bande dessinée, manga, littérature jeunesse, littérature de savoir, livres d'art... En termes de chiffres, des statistiques encourageantes ont pu être établies. Ces dernières figurent dans un bilan complet de l'opération qui a pu être communiqué et mis en ligne, notamment sur le site du Service des Lettres et du Livre.



**+ 483 000 €**  
**de livres pour**  
**158**  
**bibliothèques**  
**en FWB**

(2) Le PILEn est une plateforme associative chargée d'accompagner les professionnels du livre de Wallonie et de Bruxelles aux mutations technologiques, professionnelles et commerciales en cours en proposant des formations, des colloques, des rencontres, études et articles.

## II – LES CHIFFRES 2021

L'année 2021, comme l'année 2020, reste une année difficile pour les bibliothèques. Suite au Covid, à cause de la fermeture des lieux de culture, des lieux d'accueil à la Culture, puis des restrictions diverses et variées liées à la suite du Covid, le nombre de personnes touchées par les bienfaits

des bibliothèques n'est pas revenu aux chiffres d'avant les confinements. Le nombre d'inscrits reste stable par rapport à l'an passé, mais si l'on compare avec le début des relevés statistiques, en 2011, nous avons perdu en dix ans plus de 100 000 inscrits.

### ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE FRÉQUENTATION

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Inscrits individuels</b>	461.811	451.894	445.804	451.185	437.026	411.959	404.562	426.504	425.909	326.097	326.321
<b>Nombre de collectivités</b>	16.930	17.633	15.982	17.030	18.093	23.933	21.694	21.107	19.329	23.186	15.392
<b>Estimation du nombre d'individus que représentent les collectivités</b>	327.463	336.962	317.524	363.680	358.160	384.879	378.789	366.367	368.129	351.191	294.837
<b>Nombre d'animations</b>	39.033	45.015	452.93	50.764	51.105	51.805	53.221	55.275	54.633	22.326	24.246
<b>Personnes ayant participé aux animations des bibliothèques publiques</b>	729.529	800.860	825.189	816.011	820.149	865.339	872.915	875.953	875.576	339.641	445.145
<b>Nombre de personnes touchées par les initiations à Internet et au multimédia</b>	28.620	29.223	38.542	26.436	29.429	23.532	22.025	34.076	32.414	9.193	12.753

### A – Les services rendus par le réseau

#### *Les projets des bibliothèques, les bibliothèques en réseau*

En un an de post-Covid, les bibliothécaires ont fait des miracles, les chiffres concernant le nombre de personnes ayant bénéficié d'une animation, d'une formation ou d'un accès à Internet au sein des bibliothèques remontent par rapport à 2019. Gardons en tête qu'il faut reconstruire les partenariats mis à mal à cause du Covid et reconquérir le public.

### PROJETS

Type de partenaire	Nombre de partenaires	Nombre de projets
Autre opérateur culturel	520	402
Centre Culturel	146	309
Commune CPAS	288	318
Alphabétisation	78	109
Education permanente	224	409
Ecoles	2.465	2.050
Autres	473	534
<b>TOTAL</b>	<b>4.194</b>	<b>4.131</b>



NOMBRE D'ANIMATIONS DANS LE RÉSEAU			
ZONES	Nombre total animation	Nombre de personnes accueillies dans les locaux	Nombre de personnes accueillies hors locaux
BRABANT WALLON	1.270	8.470	13.288
BRUXELLES	5.743	73.729	47.700
HAINAUT	6.242	55.028	49.122
LIÈGE	7.668	64.300	64.143
LUXEMBOURG	1.849	15.140	30.119
NAMUR	1.474	12.739	11.367
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24.246</b>	<b>229.406</b>	<b>215.739</b>

### *Internet, les bibliothèques contre la fracture numérique*

Toujours prêtes à offrir un service d'accès au numérique, les bibliothèques continuent d'être un lieu d'accueil et d'initiation à l'usage des outils informatiques et des outils numériques. C'est encore un des rares lieux dans lesquels quiconque sur le territoire peut bénéficier d'un accès Internet et être aidé en ce sens.

MOYENNE DU NOMBRE D'ORDINATEURS DISPONIBLES	
BRABANT WALLON	5,1
BRUXELLES	13,4
HAINAUT	10
LIÈGE	12
LUXEMBOURG	4,7
NAMUR	4,7
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8,9</b>

LES BIBLIOTHÈQUES ET L'INITIATION À INTERNET ET AU MULTIMÉDIA							
	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Moyenne générale
% d'opérateurs organisant des sessions individuelles d'initiation à Internet	50%	59%	71%	58%	42%	38%	53%
% d'opérateurs organisant des sessions collectives d'initiation à Internet	30%	53%	51%	35%	29%	23%	37%
% d'opérateurs organisant des sessions individuelles d'initiation aux outils numériques	75%	65%	59%	66%	42%	47%	59%
Nombre moyen, par opérateur, de personnes touchées par les sessions d'initiation à Internet	9,9	34,3	56,8	137,4	10,1	6,9	42,57
Nombre moyen, par opérateur, de personnes touchées par les sessions d'initiation aux outils numériques	8,8	33,6	34,9	37,4	6,4	5,2	21,05

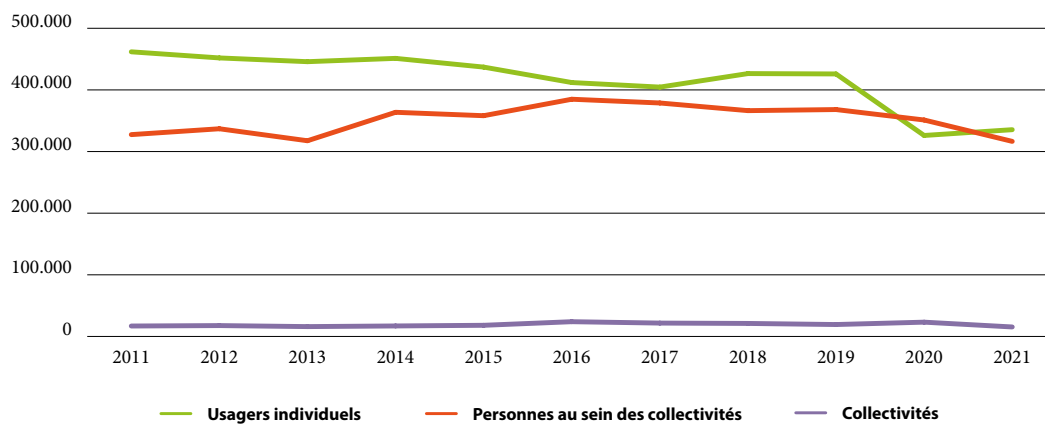
## B - Le public en bibliothèques

La baisse du nombre d'usagers en bibliothèques reste une préoccupation majeure des bibliothécaires et de tout professionnel de la Lecture publique. Les bibliothécaires multiplient les idées originales pour faire venir la population vers les bibliothèques et fidéliser le public.

### PART D'USAGERS INDIVIDUELS DANS LA POPULATION TOTALE

	Brabant Wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Usagers de moins de 18 ans	52.902	237.948	248.242	170.790	41.986	73.051	824.919
Usagers de plus de 18 ans	211.649	860.328	929.463	658.004	157.339	292.629	3.109.412
Nombre d'habitants de moins de 18 ans	11.652	43.442	34.403	46.418	9.766	11.391	157.072
Nombre d'habitants de plus de 18 ans	11.817	32.191	43.443	54.909	12.273	13.009	167.642

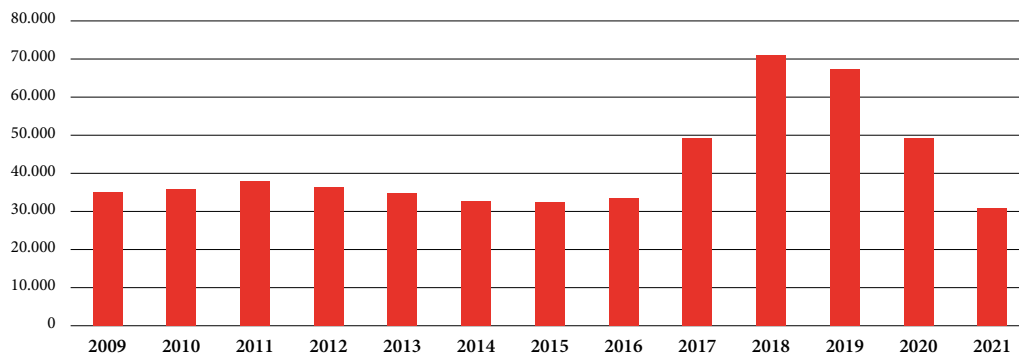
### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS



### USAGERS DE PLUS ET MOINS DE 18 ANS PARMI LES USAGERS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Usagers féminins de moins de 18 ans	6.143	23.097	18.065	25.142	5.285	5.850	83.582
Usagers féminins de plus de 18 ans	8.480	21.372	29.777	38.708	9.174	9.232	116.743
Usagers masculins de moins de 18 ans	5.509	20.345	15.774	21.276	4.481	4.944	72.329
Usagers masculins de plus de 18 ans	3.337	10.819	13.361	16.201	3.099	3.456	50.273

## NOMBRE D'USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES



## USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES

ZONE	-18 ans	Usagers de - de 18 ans induits par les collectivités	+18 ans	Usagers de + de 18 ans induits par les collectivités	Total
BRABANT WALLON	29	6.350	107	2.420	8.906
HAINAUT	141	1.644	1.037	0	2.822
LIEGE	4.513	28	1.554	0	6.095
LUXEMBOURG	49	11.227	168	0	11.444
NAMUR	725	0	826	0	1.551
<b>Total</b>	<b>5.457</b>	<b>19.249</b>	<b>3.692</b>	<b>2.420</b>	<b>30.818</b>

## C - Les prêts

Les ressources localisables en bibliothèques sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles demeurent exceptionnelles tant par leur diversité que par leur nombre. Le nombre de prêts quant à lui remonte. Il va sans dire que la chute des prêts due au Covid va être difficile à surmonter, mais notons que le nombre de prêts continue d'être très important malgré la baisse d'inscrits en bibliothèque.

## DOCUMENTS DISPONIBLES PAR USAGER POUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

ANNÉE	Nbre documents disponibles par usager (individuel et via les collectivités) pour l'ensemble des réseaux locaux
2011	14,9
2012	14,9
2013	15,2
2014	14,2
2015	14,6
2016	15,2
2017	14,8
2018	14,1
2019	11,3
2020	35,9
2021	18,9

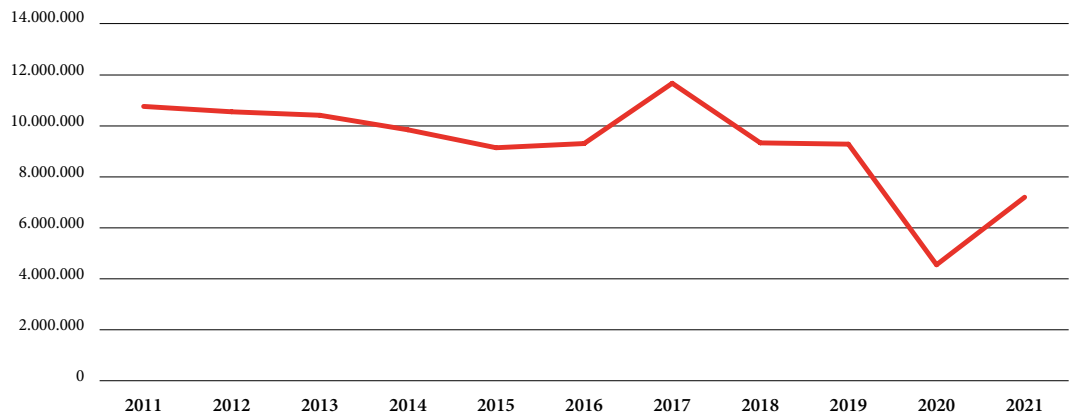
## LES RESSOURCES 2021 POUR L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX

Type de documents	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Documentaires jeunesse au 31/12	50.029	252.745	381.250	267.899	65.196	86.420	1.103.539
Documentaires adulte	122.577	568.234	805.696	889.331	157.667	253.435	2.796.940
Fictions jeunesse	147.651	536.758	790.327	754.905	171.134	261.315	2.662.090
Fictions adultes	166.279	538.295	713.518	878.677	188.408	255.502	2.740.679
BD jeunesse	72.872	133.562	208.591	167.476	58.481	61.334	702.316
BD adulte	51.411	114.827	169.574	116.574	48.258	53.046	553.690
Documents non prêtés jeunesse	2.986	8.953	10.959	7.102	1.239	5.434	36.673
Documents non prêtés adultes	6.989	45.160	81.437	118.256	14.948	36.992	303.782
Acquisitions	30.425	951.121	142.047	138.750	28.145	38.774	1.329.262
Dons	5.852	42.690	10.820	14.254	9.246	7.195	90.057
Retraits	54.188	101.127	205.634	141.122	66.465	48.070	616.606
Périodiques jeunesse	114	541	513	418	145	119	1.850
Total périodiques adultes	369	1.344	1.848	1.958	508	651	6.678
<b>Totaux</b>	<b>711.742</b>	<b>3.295.357</b>	<b>3.522.214</b>	<b>3.496.722</b>	<b>809.840</b>	<b>1.108.287</b>	<b>12.944.162</b>
<b>Totaux documents (retraits déduits)</b>	<b>657.554</b>	<b>3.194.230</b>	<b>3.316.580</b>	<b>3.355.600</b>	<b>743.375</b>	<b>1.060.217</b>	<b>12.327.556</b>

## AUTRES SUPPORTS DISPONIBLES DANS L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX LOCAUX EN 2021

Valeurs	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
CD jeunesse+A588:H606	53	132	1.816	1.513	1	162	3.677
CD adultes	137	645	1.920	379	61	177	3.319
CD audio jeunesse	1.009	2.159	1.500	3.680	208	221	8.777
CD audio adultes	355	45.098	32.005	88.914	311	105	166.788
CD livres jeunesse	606	3.289	1.328	1.734	498	994	8.449
CD livres adultes	1.243	6.075	4.312	2.778	1.486	1.285	17.179
Cassettes audio jeunesse	0	0	0	0	0	0	0
Cassettes audio adultes	0	0	0	0	0	0	0
Cassettes vidéo jeunesse	0	0	0	0	0	0	0
Cassettes vidéo adulte	0	0	0	0	0	0	0
Liseuses jeunesse	0	2	5	0	1	0	8
Liseuses adultes	30	55	92	96	18	4	295
Tablettes jeunesse	0	22	82	30	0	0	134
Tablettes adultes	5	73	92	77	11	11	269
DVD jeunesse	619	588	2.470	3.034	643	1.385	8.739
DVD adultes	336	17.826	20.604	34.973	1.878	1.990	77.607
Jeux jeunesse	12.855	4.604	29.115	15.647	11.318	11.078	84.617
Jeux adultes	2.299	2.595	1.534	2.531	1.494	1.560	12.013
<b>Total</b>	<b>19.547</b>	<b>83.163</b>	<b>96.875</b>	<b>155.386</b>	<b>17.928</b>	<b>18.972</b>	<b>391.871</b>

## NOMBRE DE PRÊTS (ITINÉRANTES NON COMPRISES)



## NOMBRE DE PRÊTS PAR ZONES (ITINÉRANTES NON COMPRISES)

	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Prêt fiction -18	366.606	788.015	510.797	607.511	202.804	344.873	<b>2.820.606</b>
Prêt jeux - 18 ans	11.808	914	14.806	14.071	6.115	10.985	<b>58.699</b>
Prêt documentaire -18 ans	30.531	119.784	215.803	84.912	33.175	34.500	<b>518.705</b>
Prêt multimédia -18 ans	1.365	2.621	1.274	5.410	482	1.297	<b>12.449</b>
Prêt autres -18 ans	4.939	25.563	21.345	6.755	4.908	2.096	<b>65.606</b>
<b>Total prêt -18 ans</b>	<b>415.249</b>	<b>936.897</b>	<b>762.290</b>	<b>705.108</b>	<b>247.484</b>	<b>392.877</b>	<b>3.459.905</b>
Prêt fiction +18 ans	334.526	490.577	576.759	631.012	189.525	242.383	<b>2.464.782</b>
Documentaire +18 ans	43.583	138.511	170.849	145.038	36.373	33.644	<b>567.998</b>
Jeux + 18 ans	11.248	2.825	23.898	7.786	7.362	5.162	<b>58.281</b>
Multimédia + 18 ans	1.849	7.651	10.320	50.977	1.215	920	<b>72.932</b>
Autres +18 ans	7.315	22.301	24.156	10.421	3.772	1.918	<b>69.883</b>
<b>Total</b>	<b>398.521</b>	<b>661.865</b>	<b>805.982</b>	<b>812.073</b>	<b>214.947</b>	<b>284.027</b>	<b>3.177.415</b>
Fiction collectivité	29.425	100.656	114.484	103.836	56.322	43.395	<b>448.118</b>
Documentaires collectivité	4.410	24.912	41.156	22.247	16.575	10.474	<b>119.774</b>
Somme de jeux collectivité	1.394	4.075	4.410	1.908	3.063	981	<b>15.831</b>
Multimédia collectivité	151	444	1.460	730	259	194	<b>3.238</b>
Autre collectivité	409	1.182	2.047	1.201	858	565	<b>6.262</b>
<b>Total collectivité</b>	<b>35.789</b>	<b>131.269</b>	<b>163.557</b>	<b>129.827</b>	<b>74.055</b>	<b>55.609</b>	<b>590.106</b>
Fiction prêts total	705.666	1.379.248	1.202.040	1.333.653	428.747	630.651	<b>5.680.005</b>
<b>Total jeux</b>	<b>24.450</b>	<b>7.814</b>	<b>43.114</b>	<b>23.765</b>	<b>16.540</b>	<b>11.637</b>	<b>127.320</b>
<b>Total documentaire</b>	<b>78.524</b>	<b>283.207</b>	<b>427.808</b>	<b>251.486</b>	<b>82.582</b>	<b>78.618</b>	<b>1.202.225</b>
<b>Total multimédia</b>	<b>3.365</b>	<b>10.716</b>	<b>13.054</b>	<b>57.117</b>	<b>1.873</b>	<b>2.411</b>	<b>88.536</b>
<b>Total autres</b>	<b>12.663</b>	<b>49.046</b>	<b>47.548</b>	<b>18.377</b>	<b>9.534</b>	<b>4.579</b>	<b>141.747</b>
<b>Total prêts</b>	<b>824.668</b>	<b>1.730.031</b>	<b>1.731.829</b>	<b>1.647.008</b>	<b>536.486</b>	<b>732.513</b>	<b>7.202.535</b>

## LES PRÊTS EN LECTURE PUBLIQUE (ITINÉRANTES NON COMPRIS)

Valeurs	2020	2021	Taux de variation 2020-2021
Fictions -18 ans	2.236.872	2.820.606	26,10%
Documentaires -18 ans	376.398	518.705	37,81%
Jeux -18 ans	45.336	58.699	29,48%
Multimédia -18 ans	9.303	12.449	33,82%
Autres -18 ans	54.832	65.606	19,65%
Prêts -18 ans	2.333.970	3.459.905	48,24%
Fictions +18 ans	2.157.449	2.464.782	14,25%
Documentaires +18 ans	558.305	567.998	1,74%
Jeux +18 ans	41.351	58.281	40,94%
Multimédia +18 ans	97.115	72.932	-24,90%
Autres + 18 ans	82.674	69.883	-15,47%
<b>Total + 18 ans</b>	<b>2.360.223</b>	<b>3.177.415</b>	<b>34,62%</b>
Fictions collectivités	448.409	448.118	-6,49%
Documentaires collectivités	116.201	119.774	3,07%
Jeux collectivité	13.336	15.831	18,71%
Multimédia collectivités	3.021	3.238	7,18%
Autre collectivités	8.758	6.262	-28,50%
<b>Total collectivités</b>	<b>491.133</b>	<b>590.106</b>	<b>20,15%</b>
<b>Total fictions</b>	<b>3.215.865</b>	<b>5.680.005</b>	<b>76,62%</b>
<b>Total documentaires</b>	<b>840.590</b>	<b>1.202.225</b>	<b>43,02%</b>
<b>Total jeux</b>	<b>58.603</b>	<b>127.320</b>	<b>117,26%</b>
<b>Total multimedia</b>	<b>104.591</b>	<b>88.536</b>	<b>-15,35%</b>
<b>Total autres</b>	<b>127.792</b>	<b>141.747</b>	<b>10,92%</b>
<b>TOTAL PRÊTS</b>	<b>4.551.005</b>	<b>7.202.535</b>	<b>58,26%</b>



*Partage plus ou moins attentif d'une histoire chez Youplaboum.*

## III – LES OUTILS COLLECTIFS

### A – La Réserve centrale

2021 fut une année de rééquilibrage après deux années où l'équipe de la Réserve centrale a dû adapter son travail au contexte environnemental (travaux de grande ampleur en 2019, confinement et télétravail en 2020). Même si le contexte est resté mouvant, la Réserve centrale s'est focalisée plus que jamais sur certains axes de travail définis dans son plan de développement 2019-2023 et sur ses missions principales afin de :

- soutenir les bibliothèques dans la gestion des ressources disponibles pour leurs usagers (livres et périodiques) en travaillant de manière transversale avec les opérateurs territoriaux et locaux ;
- développer l'expertise des acteurs du Réseau public de la Lecture en articulant formations et partage des ressources sur le territoire ;
- conforter la cohérence et la transversalité du Réseau public de la Lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles en créant des ponts entre les bibliothèques, mais aussi avec d'autres partenaires autour de la thématique de la gestion documentaire et du développement durable.

#### *Des axes de travail spécifiques*

En 2019, 97 professionnels du monde du livre avaient participé aux formations sur la gestion des périodiques et sur le catalogue Perioclic. Ces formations devaient être appuyées en 2020 par la distribution d'outils pour promouvoir Perioclic. En outre, des collaborations transfrontalières devaient être mises en place suite à la signature d'une convention en novembre 2019 avec l'Université de Lille 3. Néanmoins, la pandémie a stoppé brusquement ces actions en 2020.

En 2021, ces actions ont été relancées :

- Des flyers ont été distribués aux bibliothèques pour leur permettre de communiquer sur Perioclic. Afin de toucher le monde de l'enseignement, ces flyers ont également été distribués auprès de 61 écoles. Chaque année, cette opération sera renouvelée auprès d'écoles différentes.
- Lors des réunions des bibliothèques locales organisées en visioconférences par chacun

des six opérateurs territoriaux de février à juin 2021, la Réserve centrale a présenté le bilan 2020 de Perioclic et du PIB d'articles.

- Les réunions transfrontalières ont repris en décembre 2021 afin de collaborer avec nos partenaires des Hauts-de-France. Une journée professionnelle est prévue en juin 2023.

La communication virtuelle intensifiée en 2020 a continué et s'est professionnalisée en 2021 grâce à l'aide d'une société de coaching « Les Branchées », qui a évalué nos réseaux sociaux et a donné à l'équipe des astuces pour les améliorer. Fin décembre 2021, la page Facebook de Perioclic, créée en 2019, comptait 446 abonnés (contre 291 abonnés en 2020). Le nombre de ses abonnés a augmenté de 53 % en un an et ses publications touchent des centaines, voire des milliers d'usagers.

En 2020, l'axe « soutien et communication » devait davantage soutenir les bibliothèques dans l'élagage, le retrait et la conservation des livres, mais la pandémie n'avait permis la tenue que d'une seule formation. Les formations, qui n'avaient pas pu avoir lieu en 2020, ont été organisées en 2021 en présentiel à Liège, Bruxelles, Namur et Marche-en-Famenne. 51 professionnels du livre y ont participé. La brochure sur l'élagage et le retrait, éditée fin 2020, a enfin pu être distribuée aux bibliothèques en 2021.

La Réserve centrale a continué à accentuer la valorisation de ses collections en utilisant les outils de médiation mis en place ces dernières années :

- Le compte Instagram: mis en place en 2018, il présente sous forme de « Bookstagram » les livres de la Réserve centrale. Fin 2021, ce compte est suivi par 315 abonnés (contre 182 abonnés en 2020), soit 73 % d'abonnés supplémentaires.
- La page Facebook de la Réserve centrale: comptant 619 abonnés (contre 533 abonnés), elle reprend sept rubriques allant de la mise en avant de livres de la Réserve centrale à des rubriques plus ludiques comme la rubrique des signets trouvés dans les livres (« Rubrique des signets perdus »). En 2021, la vidéo présentant la mission « livres » de la Réserve centrale, réalisée en collaboration avec PointCulture et la bibliothèque de Fontaine-l'Évêque, a touché jusqu'à 2 181 personnes.

- La newsletter : met en avant les livres conservés à la Réserve centrale et accessibles via le prêt entre bibliothèques. Elle compte 61 inscrits.

### **La continuité des missions principales**

À côté du développement de ces axes, l'équipe a continué à travailler sur ses deux missions principales.

#### **1. Donner une seconde vie aux livres retirés des bibliothèques publiques**

En 2021, l'équipe a trié 7027 livres retirés des collections des bibliothèques publiques à la suite d'un élagage. Elle a conservé 53 % des ouvrages reçus pour le prêt interbibliothèques et 15 % ont été préparés pour être donnés. La Réserve centrale a également effectué douze dons de livres pour un total de 1 232 livres. Comme en 2020, ce sont surtout des associations à l'étranger qui ont bénéficié de ces dons. Les 161 000 livres présents dans nos collections sont mis à disposition des lecteurs des bibliothèques publiques via le prêt entre bibliothèques. Nous avons reçu 466 demandes en 2020, soit une augmentation de 71 % par rapport à 2020.

#### **2. Coordonner le plan de conservation partagée**

La Réserve centrale coordonne également la conservation partagée des périodiques afin d'aider les bibliothèques à rationaliser et valoriser

leurs revues. Ce travail de coordination va de pair avec le suivi des évolutions informatiques de Periodic (nouveau web Opac en ligne depuis novembre 2021, suivi des évolutions, etc.) et la vérification de la cohérence des données que les partenaires encodent. En outre, la Réserve centrale gère la communication autour de Periodic (réseau social, outils de promotions, etc.) en concertation avec les deux commissions et avec la cellule numérique.

### **Les perspectives**

Depuis la mise en place de la Réserve centrale en 2005, les espaces de stockage ont été exploités de manière efficace, notamment avec la mise en place d'un premier compactus en 2012. Néanmoins, ces stockages se remplissent. En 2021, un marché de stabilité des sols a été réalisé afin d'installer des compactus dans la grande Réserve. Espérons qu'en 2022 cette étude pourra se concrétiser par la planification des travaux permettant d'augmenter l'espace de stockage nécessaire aux missions de la Réserve centrale.

L'engagement de bibliothécaires supplémentaires permettrait, également, d'aider plus efficacement le Réseau public de la Lecture dans son désir de proposer au public un choix d'ouvrages en phase avec les exigences du monde moderne, tout en permettant de mettre en place de nouvelles valorisations et mises à disposition de collections spécifiques comme les ouvrages pour la jeunesse.



*Atelier graffiti, réalisation d'un autoportait lors d'un atelier sculpture organisé par le Creahm*



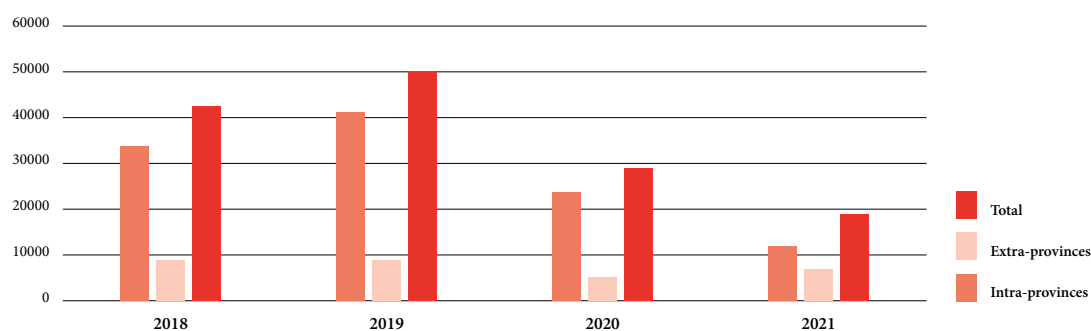
## B – Le catalogue Samarcande



En 2021, sur Samarcande, on constate que le nombre d'emprunts effectués via le prêt interbibliothèques continue à diminuer, avec 18 867 documents prêtés aux usagers au lieu de 28 876 en 2020. Cette tendance à la baisse peut s'expliquer par la situation sanitaire qui a continué à perturber le service de prêt de l'ensemble des réseaux de Lecture publique en 2021. En effet, un certain nombre de réseaux ont dû se résoudre à suspendre temporairement le prêt interbibliothèques et donc leur participation active à Samarcande.

En novembre 2021, la collection centrale de PointCulture a pu être intégrée à Samarcande. Plus de 350 000 documents audiovisuels ont ainsi rejoint le catalogue des bibliothèques publiques qui en dénombrait jusqu'alors un peu plus de 100 000. L'arrivée de la collection PointCulture triple donc l'offre audiovisuelle disponible sur Samarcande, au bénéfice des usagers des bibliothèques qui peuvent accéder à ces médias via le prêt interbibliothèques déjà mis en place par les provinces et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### ÉVOLUTION DES PRÊTS INTER-BIBLIOTHÈQUES



## C – La commission des opérateurs d'appui en 2021

Les opérateurs d'appui (un par province ainsi qu'un pour la région de Bruxelles-Capitale) ont pour missions principales d'accompagner et de soutenir les bibliothèques locales dans la réalisation de leur plan de développement. Si ceux-ci se réunissaient autrefois trimestriellement en commission pour faire le point sur la vie du réseau, échanger des informations et se coordonner, la Commission des opérateurs d'appui se réunit désormais bimensuellement. En 2021, elle s'est réunie cinq fois (en février, avril, juin, septembre et novembre).

Les membres de la Commission se sont penchés sur le Parcours de lecteurs et les implications de celui-ci sur les bibliothèques. Les livres du parcours sont, en effet, distribués via le Réseau de la Lecture publique. Ils ont souhaité recevoir des informations sur les formations aux diverses médiations et animations proposées par le Service général des Lettres et du Livre aux opérateurs directs. Il a également été question des autres propositions et collaborations entre les opérateurs d'appui, les bibliothèques, le Service général des Lettres et du Livre et le Service de la Lecture publique: la Fureur de lire, la journée Plan lecture. Le PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique) ainsi que les obstacles rencontrés lors

de sa mise en œuvre, la cartographie des opérateurs développés par le Service général de l'Action territoriale ont également retenu leur attention. Les réunions furent aussi l'occasion d'aborder le développement des outils collaboratifs auxquels participent les opérateurs d'appui (Lirtuel, Samarcande et Periodic). Les membres ont ainsi abordé les suivis de l'étude sur l'architecture numérique et la possibilité future d'une authentification unique des usagers vers l'ensemble des outils proposés en bibliothèque.

Une bonne partie des réunions s'est focalisée sur les suites de l'évaluation du décret et de la concertation sectorielle qui s'en est suivie. Dans ce cadre, l'avenir des bibliothèques itinérantes a également été une source de questionnement et d'inquiétude. Par ailleurs, les échanges d'informations autour du rôle de la Réserve centrale et des services que celle-ci peut rendre aux bibliothèques locales furent nombreux et fructueux. Il a été question également du nouveau contrat-programme de PointCulture et des détachements de personnel vers les opérateurs d'appui. L'objectif de ces détachements via des conventions sera de soutenir le PIB des documents de PointCulture dans tout le réseau.

Enfin, il a été question des formations à plusieurs reprises.



*Après la proclamation, Aude Haesbroeck discute de sa prestation auprès de Guido Jardon*

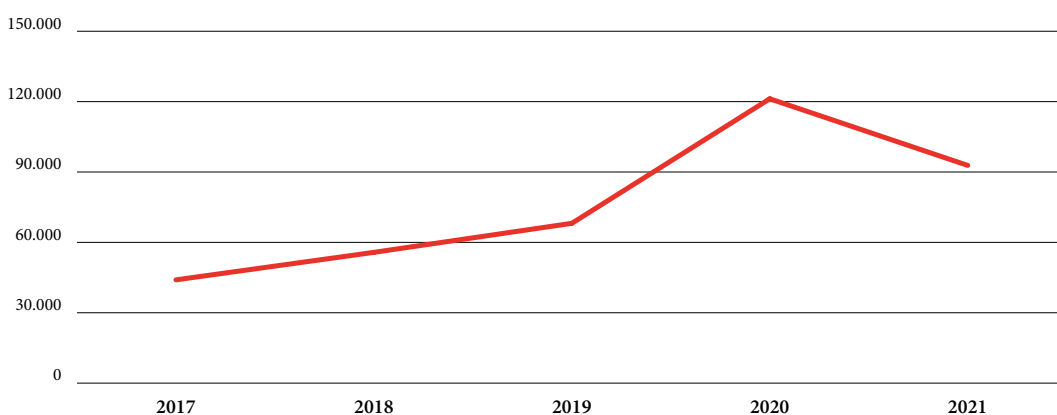
## IV – LES SERVICES NUMÉRIQUES

### A – Lirtuel

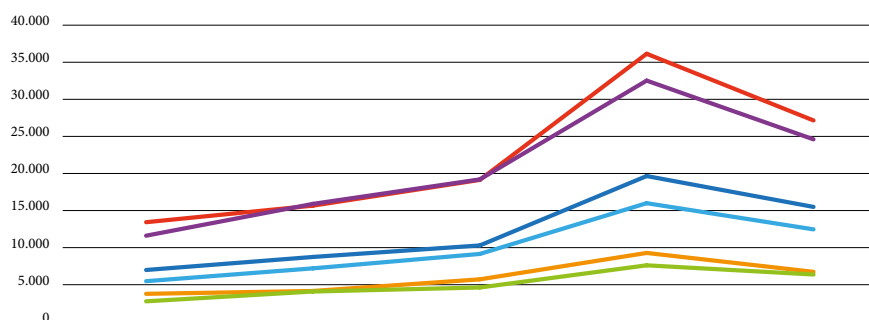
L'année 2020 reste une année assez exceptionnelle pour les prêts numériques étant donné le Covid et le confinement. Cela étant dit, 2021 est une excellente année pour Lirtuel. En 2017, le service démarre avec un nombre de prêts annuels de 44 023. En 2021, nous en sommes à 92 815. Les prêts numériques séduisent un large public des bibliothèques.



ÉVOLUTION DES PRÊTS LIRTUEL EN BIBLIOTHÈQUE



## USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES



ZONE	2017	2018	2019	2.020	2.021
BRABANT WALLON	5.475	7.205	9.149	15.993	12.462
HAINAUT	6.984	8.742	10.294	19.653	15.490
LIEGE	11.608	15.898	19.202	32.523	24.603
LUXEMBOURG	2.759	4.082	4.623	7.614	6.375
NAMUR	3.769	4.153	5.722	9.284	6.734
RÉGION BRUXELLOISE	13.428	15.664	19.131	36.142	27.151

## NOMBRE DE PRÊTS POUR TOUS TYPES DE MÉDIAS EN 2021

Période	Prêts totaux	Nombre de téléchargements	Prêts Brabant wallon	Prêts Bruxelles-Capitale	Prêts Hainaut	Prêts Liège	Prêts Luxembourg	Prêts Namur
01/01/2021	9.990	9.380	1.321	1.944	1.605	3.782	628	710
01/02/2021	8.719	8.165	1.156	1.744	1.385	3.263	576	595
01/03/2021	9.019	8.403	1.131	1.882	1.459	3.331	584	632
01/04/2021	9.155	8.556	1.231	1.819	1.587	3.231	604	683
01/05/2021	8.811	8.235	1.162	1.769	1.555	3.070	618	637
01/06/2021	7.873	7.378	1.070	1.592	1.350	2.770	554	537
01/07/2021	8.642	8.103	1.163	1.740	1.507	2.950	668	614
01/08/2021	8.782	8.248	1.162	1.722	1.558	3.074	675	591
01/09/2021	6.921	6.421	892	1.499	1.169	2.380	538	443
01/10/2021	6.891	6.467	947	1.306	1.124	2.487	513	514
01/11/2021	6.034	5.623	824	1.092	947	2.355	405	411
01/12/2021	7.470	7.105	1.006	1.434	1.173	2.679	680	498
<b>Total</b>	<b>98.307</b>	<b>92.084</b>	13.065	19.543	16.419	35.372	7.043	6.865

Afin de continuer à rendre un service de prêt attractif, il convient de faire en sorte de maintenir un catalogue riche de nouveautés, de classiques en littérature comme en documentaire. On peut trouver aussi sur Lirtuel un nombre important de livres jeunesse, de bandes dessinées et romans graphiques ainsi que des titres en anglais. Le bibliothécaire chargé de cette bibliothèque numérique a négocié en 2021 de nombreux nouveaux titres, parfois en plusieurs exemplaires.

## ACQUISITIONS POUR TOUS TYPES DE MÉDIAS EN 2021

Nombre de titres	2481
Nombre d'exemplaires	3166

## B – Vous avez une question ? Posez-la à Eurêkoi !

### *Une collaboration efficace*

Depuis 2015, le Service de la Lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles collabore avec la Bibliothèque publique d'information (BPI, Paris), pour assurer le service de questions-réponses en ligne Eurêkoi. Centré initialement sur les demandes documentaires, ce service s'est élargi, au fil des années, à la recommandation de fictions et de documents audiovisuels. C'est dans ce cadre notamment que, en FWB, la collaboration avec PointCulture est précieuse pour les suggestions d'œuvres cinématographiques et de séries. Le conseil pourrait être élargi dans les prochains mois avec des recommandations de jeux, ce qui mettrait en avant les ludothèques du réseau FWB, en plus des bibliothèques et des médiathèques.

En 2021, 20 bibliothèques en Belgique francophone ont participé à Eurêkoi, avec plus de 55 bibliothécaires et médiathécaires répondants. De nouveaux correspondants ont intégré les équipes et, en 2022, au moins deux bibliothèques belges rejoindront le réseau composé de 51 bibliothèques (29 en France et 24 en Belgique).

Les échanges avec la France sont fréquents, qu'il s'agisse de réunions d'information ou de formations, mais aussi, plusieurs fois par an, de sollicitations frontalières pour répondre à des demandes d'usagers. Par exemple, les bibliothécaires spécialistes BD belges ont été sollicités pour retrouver une œuvre dont l'action se déroule dans un ancien pays du Bloc soviétique — une demande provenant d'Angoulême, l'autre « capitale » de la BD.

### *Variété de questions*

Le nombre de questions posées à l'ensemble du réseau connaît un léger tassement, mais le réseau belge francophone se porte bien avec une croissance (5%) des réponses documentaires et des conseils fiction (1%), soit environ 10% des questions posées à Eurêkoi, ce qui s'explique notamment par le nombre d'habitants sur chaque territoire.



Parmi les demandes traitées en FWB l'an dernier, 526 concernent des demandes documentaires et 149 des conseils fiction. Les centres d'intérêt de nos usagers sont variés et les répondants cherchent des ressources adaptées pour tous publics. Par exemple : « Est-ce que les végétaux possèdent des chromosomes ? » (25-34 ans), « Dans le cadre de mon TFE, je recherche des ouvrages sur l'utilisation de l'humour avec les enfants, l'utilisation de l'humour en classe » ou « Je cherche des informations sur la fabrication des raquettes de tennis et des balles de tennis » (11-14 ans).

Du côté des conseils fiction, nos correspondants tentent de trouver des pépites personnalisées : « Un album pour un enfant (0-3 ans) qui doit être opéré », « J'ai adoré En liberté! de Pierre Salvadori », « Un album pour enfants qui traite de la mort et du deuil, par des auteurs/illustrateurs belges ».

Les usagers belges, dont la majorité se situe entre 20 et 50 ans, sont majoritairement actifs (41%, plus 27% d'étudiants). Leur degré de satisfaction approche les 90%.

### *Un service de proximité à distance*

Vu l'étendue (de Mouscron à Bertrix) et la densité du réseau belge Eurêkoi, les bibliothécaires tentent de proposer des ressources à proximité des usagers, ce qui (re)crée du lien avec les bibliothèques physiques. Quand les ressources ne sont pas disponibles à proximité, les bibliothécaires élargissent le périmètre de leur recherche via les catalogues de Periodic pour les revues ou Samarcande pour le prêt interbibliothèques, ce qui permet une belle collaboration entre les services numériques proposés en FWB.

	2020	2021
Réseau belge documentaire	501	526
Réseau belge fiction	148	149

## C - Périoclic, la base de données des périodiques

Perioclic est le catalogue en ligne de périodiques et d'articles de revues disponibles au sein des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles et leurs partenaires. Il permet de trouver les références bibliographiques de plus de 1 900 revues et de plus de 244 127 articles sur des thématiques variées. Cet outil numérique, alimenté par les opérateurs locaux et territoriaux, est géré par la Réserve centrale en collaboration avec la cellule numérique du Service de la Lecture publique. Plus de 68 partenaires y participent. Il permet aux partenaires de mutualiser la conservation des revues et de valoriser leurs collections. En outre, tout internaute peut utiliser Perioclic pour demander gratuitement des copies numériques d'articles.

# PerioClic

En 2021, Perioclic c'est :

- 12 656 consultations par 6 800 internautes.
- 83 % des utilisateurs localisés en Belgique. Certains utilisateurs y accèdent depuis d'autres pays (France, États-Unis, Tunisie, etc.).
- 2 396 copies numériques d'articles demandées (2 179 demandes en 2020) et 2 129 (1 773 en 2020) copies numériques d'articles envoyées sur les thématiques suivantes : actualités, sport, harcèlement scolaire, technologie, santé, violence, inclusion et handicap, intérêt régional.
- Les revues les plus demandées pour l'envoi de copies numériques sont les revues suivantes : Pays de Namur (142 articles), Sciences humaines (108), *Trends-Tendances* (60), *Le Vif/L'Express* (57), *Dada* (54) et *Science & Vie* (46).



Fecota Alain et Agnès

## V – LES ACTIVITÉS CULTURELLES COLLABORATIVES

### A – La Fureur de lire

#### LOGO Fureur de Lire

La Fureur de lire 2021 s'est déroulée du mercredi 13 au dimanche 17 octobre 2021 autour du thème « Lectures et enchantement » pour mettre en avant les livres qui marquent, transforment leurs lecteurs. Une occasion de penser aux auteurs, illustrateurs qui rendent le monde compréhensible, poétique, esthétique, divertissant. Un moment pour évoquer les lectures qui enchantent parce qu'elles font du bien.

Lors de cette édition, la Fureur de lire a concentré plusieurs anniversaires. Tout d'abord le sien : l'opération fêtait ses trente ans d'existence en Belgique francophone. Ensuite, celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui célébrait ses 50 ans. Mais aussi le centenaire de la loi Jules Destrée de 1921 qui a vu les bibliothèques naître et se développer. Le centenaire de la naissance, en 1922, de Christian Dotremont, grande figure artistique liée à l'écriture. Les 400 ans de la naissance du fabuliste Jean de La Fontaine (1621-1695). Et le 400<sup>e</sup> numéro de la collection « Espace Nord », *Fenêtres sur court*, qui a réuni 22 nouvelles publiées par le passé sous forme de plaquettes Fureur de lire.

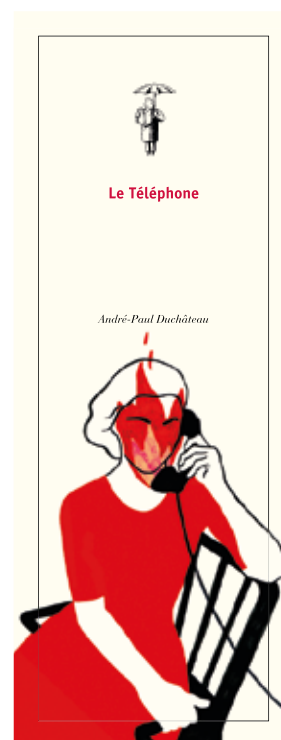
Autant d'anniversaires qui se sont retrouvés en filigrane du programme de la Fureur de lire. Bon nombre de bibliothèques ont ainsi proposé des activités en lien avec les anniversaires de la naissance de la Lecture publique en Belgique ou celui de Jean de la Fontaine, comme les bibliothèques d'Athus, d'Auderghem, de Chiny, de Paliseul, des Riches Claires, de Saint-Hubert, de Thimister-Clermont, de Vielsalm, de Virton, de Wanze... pour n'en citer que quelques-unes.

Outre les activités proposées entre le 13 et le 17 octobre, la Fureur de lire a également invité à :

- découvrir les plaquettes de La Fureur de lire, six nouvelles, albums et BD d'auteurs et d'illustrateurs de Wallonie et de Bruxelles, signés par Mathilde Brosset, Marie Colot, André-Paul Duchâteau, Damien Snyers, David Wautier et douze Belges dans la plaquette *Poésies belges*;



- participer au concours La Petite Fureur pour les enfants de 3 à 15 ans autour de 15 albums ou livres d'auteurs belges;
- participer à des projets pilotes de médiation au livre et à la lecture, dans le cadre du Plan Lecture, portés par des associations, des bibliothécaires, des enseignants, des particuliers;
- recevoir, dans le cadre du Parcours de lecteurs, l'album *Coucou* de Nathalie Paulhiac (éd. À pas de loups) diffusé aux parents des enfants de 0-24 mois dans les consultations ONE; le livre *Plus de place!* de Loïc Gaume (éd. Versant Sud Jeunesse) offert aux élèves de première maternelle avec la médiation des bibliothèques publiques.



## B - Les Nuits d'encre



Le festival littéraire Les Nuits d'encre est organisé par la Bibliothèque centrale du Brabant wallon (FWB) et le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, qui bénéficient chaque année de l'enthousiasme de leurs invités d'honneur (Caroline Lamarche et Michel Van Zeveren en 2021). Ensemble, ils composent une programmation cohérente et variée dans des formules originales et en facilitent la mise en œuvre. Le festival est conçu pour favoriser la rencontre entre les auteurs et les publics, mais également pour permettre la rencontre et la collaboration entre tous les partenaires en incitant à poursuivre ou mettre en place d'autres actions culturelles sur le territoire.

Le défi en 2021 a été de s'adapter au contexte sanitaire en explorant de nouvelles formes d'interaction avec les publics, de développer des échanges visant l'intégration de pratiques individuelles dans des pratiques collectives qui permettent tant la détente que la communication et favorisent la créativité et la participation à la vie culturelle.

Malgré les contraintes imposées par la pandémie, le festival Les Nuits d'encre a réussi à maintenir un programme intéressant et à offrir aux passionnés de littérature des moments de partage et de découverte. Une des plus grandes réussites a été l'organisation de la balade *Lisières et équinoxes*, réunissant près de 90 participants dans les bois de Villers-la-Ville.

## C - La Nuit des bibliothèques : « Un doudou, un livre et au lit ! »



En 2021, La Nuit des bibliothèques a fêté ses 10 ans! Initié par la Bibliothèque centrale du Brabant wallon, le festival s'est désormais étendu aux autres provinces. Chaque année, des milliers de familles sont sensibilisées aux bienfaits de la lecture par le biais d'activités qui permettent de créer du lien parents/enfants: des lectures en pyjama, des ateliers doudou it yourself...

Les organisateurs ont réussi le tour de force de fêter cet anniversaire comme il se doit. Une journée professionnelle a été organisée au Delta (Namur) et a rassemblé une centaine de bibliothécaires qui ont pu échanger leurs expériences, découvrir des outils et des dispositifs conçus dans le cadre du festival, assister à des spectacles et écouter une conférence de Jeanne Ashbé, marraine du festival. La ministre Bénédicte Linard a rehaussé la journée de sa présence.

Les bibliothèques considèrent l'opération «Nuit des bibliothèques» comme un rendez-vous incontournable avec leurs publics et elles y voient aussi une opportunité pour tester de nouvelles formules originales. En 2021, particulièrement, elles ont pu démontrer leur capacité d'adaptation et faire reconnaître leur rôle essentiel dans la promotion de la lecture et de la culture.

*Youplaboum propose de nombreuses activités artistiques pour les enfants.  
Au matin, les plus jeunes peignent.*







# PROJETS TRANSVERSAUX À L'ACTION CULTURELLE ET TERRITORIALE



## I – LA REVUE *LECTURES.CULTURES* DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'ACTION TERRITORIALE

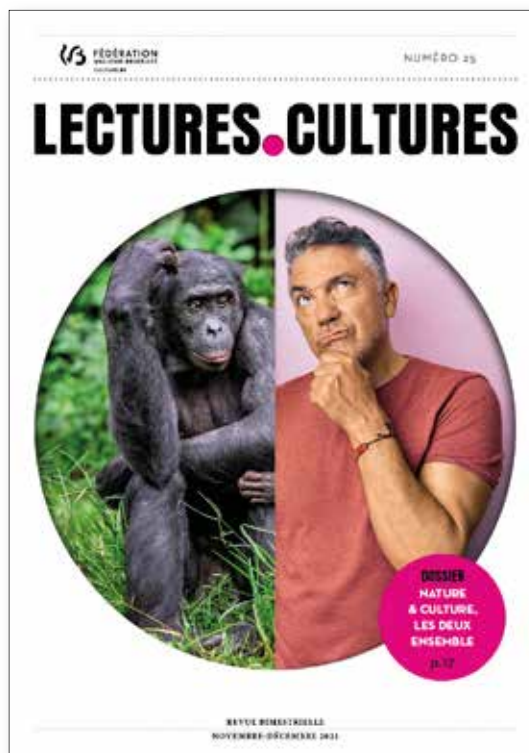
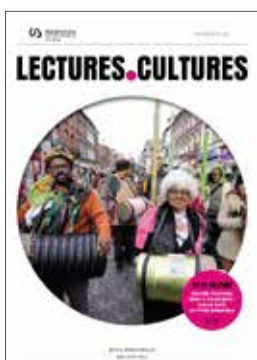
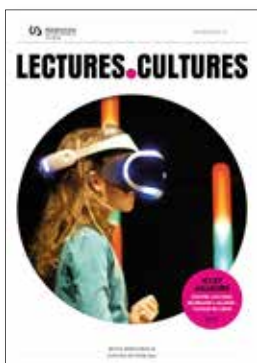
### LECTURES.CULTURES

En 2021, le bimestriel *Lectures.Cultures*, revue professionnelle du secteur « Action territoriale », a publié ses cinq numéros dans l'année, du n° 21 au n° 25 (pas de numéro en été).

La rubrique « Ici et ailleurs » et la rubrique « Action » ont présenté les activités particulières des bibliothèques et centres culturels s'adaptant toujours à la pandémie ou plus tard au semi-confinement, notamment dans les centres culturels de Braine-l'Alleud, L'Eden ou centre culturel de Charleroi, et celui d'Amay; ainsi que dans les bibliothèques de Wavre et d'Andenne.

La rubrique « Numérique » a abordé des sujets variés: se former en ligne; l'animation sur tablette; communiquer; ou encore la promotion du jeu vidéo par PointCulture.

Pour fêter à la fois les 100 ans des bibliothèques publiques et les 50 ans des centres culturels, l'année s'est terminée avec la parution, dans le n° 25 (novembre-décembre 2021) de la revue, d'un gros dossier d'une quarantaine de pages sur le thème « Nature & Culture, les deux ensemble ». Quinze auteurs d'articles participaient à ce dossier sur ce sujet crucial de l'écologie, et ils ont évoqué: la folie statistique (contre l'humanisme); « le Covid, accélérateur de transition »; les rapports entre humains et animaux sur Terre; la présentation d'outils, livres et documentaires de référence sur le développement durable et la décroissance; la relation entre numérique et écologie; puis des actions en Fédération Wallonie-Bruxelles dans les centres culturels, bibliothèques et PointCulture.



## II – LE PARCOURS D'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (PECA)



PARCOURS D'ÉDUCATION  
CULTURELLE & ARTISTIQUE

2021 a été une année de défis pour le PECA et pour l'architecture de travail envisagée sur base d'un centre de gravité au plus près des écoles et des opérateurs culturels. L'ambition et l'originalité novatrice du projet ont été confrontées aux réalités de la pandémie avec des interlocuteurs accaparés par l'urgence d'impondérables quotidiens. Fédérer, expliquer, construire, mettre en réseau furent les maîtres mots de cette année 2021. Cependant, le dynamisme des opérateurs, des écoles et de toutes les parties prenantes du PECA ont permis de faire de cette année 2021 une étape charnière dans le déploiement de ce projet à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### A – Structuration et organisation des Référents scolaires

Cette année 2021 fut marquée par une action de structuration et d'organisation des Référents scolaires, à l'échelle des bassins scolaires. Si certains Référents scolaires sont portés par des structures habituées à l'émergence des intelligences collectives (Agence WAPI pour le Référent scolaire Hainaut-Ouest) ou aux pratiques collaboratives (La Concertation bruxelloise ou la Concertation des Centres culturels de Liège), d'autres ont dû forger des pratiques de travail et fédérer des collaborations (Référent scolaire de Luxembourg, où il n'existait pas historiquement de structure de collaboration entre les opérateurs) ou s'adapter à une division géographique des bassins scolaires qui ne correspond pas aux zones naturelles de chalandise des opérateurs (Référent scolaire de Hainaut-Sud s'étendant de Charleroi à la frontière française). Dans un premier temps, le travail des Référents scolaires a été de regrouper dans une dynamique tous les opérateurs de leurs zones territoriales et de prendre contact avec eux. Ce travail stratégique était essentiel à la bonne réussite du PECA.

Par ailleurs, le nombre d'opérateurs impliqués nécessitait une première action de consolidation organisationnelle sans oublier la nécessité de partager le même niveau d'information par rapport au PECA. Tous les acteurs devaient aussi se forger une culture commune et des habitudes de travail et cerner collectivement l'ambition et les implications du projet tout en partageant un même vocabulaire.

Au niveau de l'organisation, les Référents scolaires se sont souvent organisés en deux cercles. Un premier cercle rassemble autour du porteur un panel d'opérateurs culturels qui forment dans la plupart des zones le comité de pilotage du Référent scolaire. Le fonctionnement des Référents scolaires est consolidé par des pratiques et une méthodologie commune consignée dans des documents : chartes, règlements d'ordre intérieur et un plan d'actions. De nombreux Référents scolaires ont ainsi pu déjà réunir à plusieurs reprises des plates-formes territoriales, structure majeure pour la médiation à l'échelle des bassins, car elle doit regrouper les partenaires des mondes de la Culture et de l'Enseignement. Même si dans un premier temps tous les acteurs n'étaient pas encore présents, l'organisation de ces plates-formes mêmes dans des versions « bêta » a permis de favoriser les échanges et le dialogue.

En parallèle de cette structuration organisationnelle, les Référents scolaires ont travaillé sur les cadastres des activités culturelles dont ils doivent assurer un suivi et une mise à jour régulière à la demande de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Affiner ces cadastres a permis de bien identifier les écoles en zones à prioriser afin d'envisager les formes d'actions vers ces établissements.

## B – Les collaborations avec l'Enseignement en période pandémique

Une autre difficulté a résidé dans les conséquences de la crise sanitaire dans l'Enseignement. Tout d'abord du fait des confinements et des limitations d'accès, les écoles se sont un peu refermées sur leurs enjeux immédiats, reléguant le PECA au-delà du cercle des temporalités urgentes.

De plus, l'absence d'une information structurante autour de ce projet depuis les interlocuteurs et les relais purement « Enseignement » n'a pas contribué à aider à la bonne circulation de l'information et à une rapide appropriation par les écoles. Enfin, la désignation tardive des Référents culturels dans les réseaux d'enseignement et la fédération des pouvoirs organisateurs a quelque peu perturbé le fonctionnement des Référents scolaires.

Cependant, l'arrivée progressive de ces Référents culturels et la mise en place de quelques éléments de communication vers l'Enseignement ont contribué à faire fonctionner l'architecture comme envisagé. Dès lors, les premières plateformes territoriales, qui regroupent les représentants de la Culture et de l'Enseignement sont en train de se mettre en place dans les bassins scolaires.

Il faut noter que les Référents scolaires sont très actifs pour élaborer des pistes afin de renforcer la synergie entre les écoles et les opérateurs. Différentes actions pratiques et locales de communication au plus près des acteurs scolaires et des opérateurs culturels (y compris artistes) à l'image des après-midi ou des journées de rencontre et de présentation du PECA organisés par les Référents scolaires Hainaut-Centre, Hainaut-Sud, Liège et Verviers. Ces événements ont été de grandes réussites et des moments d'information hautement appréciés par les participants, heureux de se familiariser avec les enjeux du PECA.

De nombreuses autres actions des Référents scolaires sont à citer de manière non exhaustive: des groupes de travail sont mis en place à l'image du groupe de travail « Connaître, communiquer, collaborer » (COCORICO) du Référent scolaire de Namur. De son côté, le Référent scolaire Hainaut-Centre a mis au point une infolettre envoyée à un rythme mensuel. Les Référents scolaires ont également pu renforcer la connaissance de l'offre culturelle, ainsi le Référent scolaire de Liège a établi un listing de 70 artistes construit sur base volontaire.

## C – Actions vers les écoles

Les actions vers les écoles sont l'ambition même du projet PECA. Au cours de l'année 2021, quatre types d'actions ont été initiées: des médiations culturelles adaptées à la situation du moment, la mise en place de projets pilotes au bénéfice des zones blanches, l'amplification de pratiques inspirantes et la réalisation de supports pédagogiques spécifiques. Nous précisons que ces actions s'additionnent à toutes les opérations de médiations culturelles menées par les opérateurs culturels et par les projets de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### *Des médiations culturelles adaptées à la situation du moment*

Une fois les écoles déconfinées, différentes actions ont pu être mises en place à partir de la fin de l'année scolaire 2020-2021 et nous citerons ici quelques exemples:

- Le Référent scolaire de Verviers a mené directement des actions dans des écoles identifiées comme des zones à prioriser: c'est ainsi que 8 écoles (12 implantations au total et 661 écoles touchées) ont accueilli des représentations scolaires théâtrales au sein de leurs établissements en respectant les protocoles sanitaires du moment. Le Référent scolaire de Verviers a pu également réagir rapidement afin de maintenir le lien culturel dans le contexte qui suivait les inondations de l'été 2021.
- Du côté du Référent scolaire Hainaut-Sud, la rentrée scolaire a été une opportunité de mener différentes actions avec l'opération la « Rentrée en musique »: une série de petits concerts, gratuits, par des artistes amateurs ou professionnels, dans les cours de récréation ou devant les écoles, entre le 1<sup>er</sup> et le 8 septembre, afin de rendre plus joyeux, léger et convivial ce moment de l'année scolaire. Tout au long du mois de septembre 2021, des communes de l'agglomération de Charleroi se sont prêtées au jeu. Il faut noter que si cette opération n'est pas uniquement dédiée aux écoles en zones à prioriser, ces dernières font l'objet d'une attention spécifique. Ainsi, en 2021, plus de 20 écoles ainsi identifiées ont bénéficié de cette opération. Elle constitue enfin une manière d'entrer en contact, dès la rentrée scolaire, avec les écoles en proposant une activité gratuite. Ce type de projet permet de mettre le pied à l'étrier pour ces écoles et de fédérer des communes et des opérateurs culturels. Notons d'autres types de projets

de ce type: «Labo-Projets» du Référent scolaire Wallonie picarde, les «Défis PECA» du Référent scolaire du Luxembourg, les projets «Premiers pas» du Référent scolaire du Brabant wallon.

- Les Référents scolaires travaillent également avec l'Enseignement non obligatoire ESAHR et l'Enseignement supérieur avec des projets spécifiques définis en 2021 et qui vont se développer en 2022 comme l'Orchestre à l'école du Référent scolaire de Verviers porté par le Conservatoire de Verviers. La dynamique de collaboration initiée entre le Référent scolaire Hainaut-Centre avec les hautes écoles pédagogiques de la zone territoire (HELHA-Mons/Braine-le-Comte), HEH-Mons et Condorcet-Mons/Morlanwelz) et l'Université de Mons.

### *Le rôle des Services du gouvernement*

Les Services du gouvernement sont en appui et à l'écoute des besoins des opérateurs pour les accompagner. L'équipe PECA SGAT a été renforcée par l'arrivée de Fabrice Huin, qui a mis au point des outils statistiques de l'action du PECA. Pour faire circuler l'information, l'AGC a publié une version actualisée de la Boîte à outils culture, outil très apprécié des enseignants, qui recense les projets de la FWB en matière de médiation scolaire. L'édition 2021 de cette brochure, déclinée au format physique papier et numérique, était envisagée comme une invitation aux enseignants pour en découvrir plus sur le PECA. De manière à faire circuler l'information à l'intérieur de la FWB, le SGAT a initié «PECA news», une newsletter informationnelle interne.

**Le tableau suivant présente le nombre de projets directement menés par les Consortiums au cours de l'année scolaire 2021-2022**

	Implantation	À prioriser	Projets menés	Estimation du nombre d'élèves touchés	% touchés
<b>Brabant wallon</b>	272	75	24	2.096	32%
<b>Bruxelles</b>	604	364	15	2.763	4%
<b>Hainaut-Centre</b>	478	271	11	1.000	4%
<b>Hainaut-Sud</b>	550	326	46	12.000	14%
<b>Liège</b>	544	304	34		11%
<b>Luxembourg</b>	418	145	9	1.671	6%
<b>Namur</b>	476	139	10	1.137	7%
<b>Verviers</b>	211	80	13	1.957	16%
<b>Wallonie picarde</b>	884	151	7	-	5%
<b>Total général</b>	4.118	1.920	180	22.624	9%

### III – LES INSTANCES D'AVIS DU SECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE ET TERRITORIALE

Vous avez pu lire dans la partie consacrée à leur propre secteur (Les Centres culturels et Le Réseau public de la Lecture) un bilan de leur propre session de travail. Pour rappel, les Instances d'avis, lieux d'application du décret Nouvelle gouvernance culturelle, s'organise comme suit dans nos secteurs. Une Chambre de concertation professionnelle, dans laquelle l'ensemble des fédérations professionnelles de l'Action culturelle et territoriale se réunit afin de rendre des avis à Madame la Ministre sur les secteurs, les décrets relatifs aux secteurs... en lien avec le Conseil supérieur de la Culture. Une Commission d'avis de l'Action culturelle et territoriale, elle-même sous-divisée en sessions de travail Lecture publique, Centres culturels, Centres d'expression et de créativité et Pratiques artistiques en amateur et Théâtre en amateur. Ces quatre sessions de travail rendent des avis sur les demandes de reconnaissance et les demandes de renouvellement de reconnaissance des opérateurs. Voici un bref retour sur la Chambre de concertation de l'Action culturelle et territoriale.

La Chambre de concertation de l'Action culturelle territoriale s'est réunie cinq fois en 2021. On y retrouve des fédérations professionnelles issues des secteurs « identifiés » Action territoriale comme la Lecture publique avec l'APBFD et la FIBBC, les Centres culturels avec l'ACC, l'ASTRAC et l'Ass-ProPro et les Centres d'expression et de créativité et les pratiques artistiques en amateur. Tout est donc harmonisé et homogénéisé pour plus de fluidité dans la gestion des Instances d'avis de l'Action culturelle territoriale. Ainsi, via les CEC et les PAA, on retrouve de nombreuses fédérations « nouvellement inscrites » dans nos Instances d'avis: Incidence, les Fédérations musicales, À cœur joie, Aires libres, la Fédécirque, mais aussi via le théâtre amateur: la FECOTA, El Môjo dès Wallons... À cette identité déjà bien chargée se sont ajoutées des fédérations professionnelles auxquelles nous ne nous attendions pas: l'ATPS (fédération de techniciens du spectacle), la RAC (réseau de chorégraphes), l'ONH (fédération œuvrant dans le hip-hop), mais qui ont su amplement trouver place et débattre avec l'ensemble des fédérations professionnelles inscrites dans la Chambre.

L'ensemble des parties prenantes de la Chambre ont travaillé à insuffler une réflexion territoriale à

cette Chambre et à inscrire avec les fédérations les questions soulevées dans un cadre territorial; les membres ont décidé de consacrer chaque séance à l'examen d'un sujet particulier en l'abordant du point de vue du territoire. La Chambre de concertation de l'Action culturelle territoriale est parvenue à ce jour à trouver un rythme et elle a rendu les avis suivants à la ministre:

- avis de la Chambre de concertation de l'Action culturelle territoriale sur le rapport du groupe « Un futur pour la culture » et réponses aux questions de la ministre envoyées aux chambres de concertation;
- avis de la Chambre de concertation de l'Action culturelle territoriale sur le titre I, chapitres 4 et 6 du projet de décret-programme portant diverses mesures relatives à la lutte contre la crise du coronavirus, au plan de relance européen, à l'égalité des chances, aux bâtiments scolaires, à WBE, au droit des femmes, à l'enseignement supérieur, à la recherche scientifique, au secteur non marchand, à l'éducation et aux fonds budgétaires;
- avis de la Chambre de concertation de l'Action culturelle territoriale sur le titre II – Dispositions relatives à la Culture, chapitre 1 – Dispositions relatives aux Centres d'expression et de créativité et chapitre 2 – Dispositions relatives à la Lecture publique du projet de décret-programme portant diverses dispositions accompagnant le budget 2022;
- avis de la Chambre de concertation de l'Action culturelle territoriale sur la modification de la partie III du décret de la Nouvelle gouvernance culturelle.

Il n'en demeure pas moins que la Chambre de concertation de l'Action culturelle territoriale regrette de ne pouvoir se dégager plus de temps pour élaborer des avis d'initiative. Une réunion par mois est énergivore pour les fédérations professionnelles, entre chaque réunion il y a un travail conséquent d'analyse des dossiers et de documents pour nourrir le débat. En effet, la Chambre rend des avis demandés par Madame la Ministre très régulièrement et souvent en urgence. Nonobstant, la Chambre aimerait traiter de thématiques telles que le volontariat défrayé, l'usage du Régime des petites indemnités, l'analyse du statut de travailleur et travailleuse de la Culture...



## Focus – Le secteur des CEC et des FPAA

Dans le courant de l'année 2021, le service de la Créativité et des Pratiques artistiques en Amateur, autrefois partie prenante du service de l'Éducation permanente, a rejoint le Service général de l'Action territoriale. Pour cette occasion, nous souhaitons mettre en valeur le secteur des Centres d'expression et de créativité (CEC) et des Fédérations de pratiques artistiques en amateur (FPAA) qui, avec ses 159 opérateurs, constitue un élément essentiel du maillage culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Les Centres d'expression et de créativité

Familièrement appelés « CEC », les Centres d'expression et de créativité sont des structures permanentes qui proposent des ateliers liés à de nombreuses disciplines artistiques. Destinés à un public le plus large possible, ils invitent adultes, enfants et personnes âgées à venir à la rencontre d'une démarche artistique et d'un artiste pour rentrer dans une logique de co-construction. Ouverture et désir de rencontre de l'autre sont les maîtres mots d'une pratique artistique qui se veut ouvertement partagée. L'artiste devient alors un passeur d'art et peut nourrir à son tour ses œuvres de ses rencontres.

### *Des vecteurs de développement artistique et des structures territoriales*

S'ils sont de nature et de discipline très diverses, les Centres d'expression et de créativité visent le développement personnel de tout un chacun à travers le développement artistique. Peu importe que l'œuvre finale soit individuelle ou collective, ils rendent possible une pratique artistique citoyenne où l'épanouissement de chacun s'inscrit dans un processus collectif. Les Centres d'expression et de créativité sont des structures culturelles qui se veulent ancrées dans leur territoire. Ainsi, elles développent leurs activités en lien avec le contexte social, économique et culturel de la population à laquelle elles s'adressent. De par leur approche fédérative, elles stimulent la mixité sociale d'un quartier ou d'une région autour d'une thématique commune.

### Les Fédérations de pratiques artistiques en amateur

Les Fédérations de pratiques artistiques (FPAA) en amateur ont pour objectif la promotion de la pratique artistique en amateur dans une discipline déterminée principalement par le soutien et la mise en réseau d'associations locales pratiquant en groupe cette discipline artistique. La notion de pratiques artistiques en amateur est entendue comme étant l'initiation à des disciplines artistiques et leur exercice sans intention lucrative ni de professionnalisation. Les pratiques artistiques en amateur ne font pas référence aux loisirs académiques des écoles d'art, mais plutôt au développement culturel des individus afin qu'ils puissent faire preuve de créativité et participer à la vie socioculturelle. Les fédérations concernent le chant choral, la musique instrumentale, les danses et musiques traditionnelles, la photographie et le théâtre.



# CONCLUSION



**L**e correcteur orthographique souligne d'un joli trait rouge ondulé le mot « déconfinement », comme pour rappeler que ce que nous avons vécu en 2021 était hors de tout ce que nous connaissions, et qu'il avait fallu inventer des mots pour le décrire. Cette année devait être celle du centenaire de la loi sur les bibliothèques et de celle sur les asbl. On prévoyait des festivités pour le cinquantième du secteur des centres culturels. Et rien ne s'est passé comme prévu, le virus qu'on avait espéré enterrer durant l'été précédent nous revenait sous une forme mutante. L'année 2021 a commencé et a fini en confinement. Pour nos secteurs, soudain qualifiés de « non essentiels », elle a été vécue dans un mélange de colère et de volonté, de désarroi et de créativité. Les chiffres que nos services ont collectés sont évidemment le reflet de ces jours gris, tous sont en baisse : il y a eu moins de spectacles, moins d'ateliers, moins d'animations, les prêts en bibliothèques sont tombés à sept-cent vingt mille et le nombre d'affiliés, sous la barre des sept-cent mille. Seul le service de prêt numérique en ligne, Lirtuel, a bénéficié de la crise parce qu'il permettait d'oublier l'isolement auquel nous étions contraints.

Dans cette situation exceptionnelle, les acteurs de la culture ont fait preuve de beaucoup d'agilité. Développant des trésors d'imagination pour rester en contact avec la population, proposant des activités virtuelles. Les opérateurs de diffusion se sont adaptés aux contraintes les plus sévères, passant des bulles de dix aux salles remplies à 25%, puis à 50, avec mesure du taux de CO2, interdiction de certaines formes, ouvertures puis fermetures. Certains ont saisi toutes les occasions de produire des spectacles, tantôt dehors, tantôt dans les vitrines des commerces. On a tourné des films et monté des pièces malgré les risques de voir les acteurs écartés par un test viral positif, on a joué où on pouvait, parfois en prenant des risques avec la loi. On a même fait autoriser une représentation par un juge, contre l'avis du Gouvernement. Dans ce monde qui pouvait se ruer dans les grandes surfaces mais plus écouter chanter un artiste, un mouvement a émergé, dont il restera des traces en termes d'action collective et de transversalité. Still Standing for Culture furent les derniers mots de 2021.

Cette chronique de l'annus horribilis 2021 met aussi en lumière les réactions du gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles pour soutenir les secteurs de la Culture. Refinancements, prolongation des contrats programmes, compensation des pertes de billetterie, programmes de relance et de soutien, achats massifs de livres, appel Un Futur pour la Culture, les initiatives ont été nombreuses et générales de sorte que les opérateurs sont sortis de cette crise, si pas indemnes, du moins en capacité de reprendre leur activité dans de bonnes conditions. Il faudra sans doute du temps pour que les centres culturels, les bibliothèques et les centres d'expression et de créativité retrouve la chalandise d'avant covid, mais ils peuvent s'y consacrer sans craintes matérielles.

L'année 2021 a aussi été marquée par une catastrophe naturelle. Les inondations ont détruit des bibliothèques, endommagé des musées, les maisons de jeunes et des centres culturels. Ici encore, la solidarité des réseaux et le soutien des pouvoirs publics ont été remarquables. Sur le terrain, des groupes d'opérateurs se sont formés et sont actifs dans la reconstruction du lien social dans les territoires sinistrés. Très vite après le retrait de l'eau, des bibliothécaires à Angleur, à Pepinster ou à Trooz se sont mis au service de la population. L'année suivante verra ces initiatives se structurer à la faveur d'un appel du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Certaines périodes sont soumises au phénomène du temps accordéon. Lorsqu'on les vit, elles semblent interminables, quelques années plus tard, elles donnent l'impression de s'être écrasées, comme si elles n'avaient été que des étoiles filantes. Il en est ainsi de 2021. Un moment de douleur qu'on voudrait faire disparaître des mémoires. Pourtant, il en restera cet éveil d'une conscience commune des acteurs de la Culture, cette solidarité puissante face à l'adversité, une incroyable faculté de résilience et aussi le soutien continu de notre Gouvernement qui, concrètement, a montré que pour lui, la Culture était essentielle.

**Jean-François Füeg**

Directeur général Adjoint du Service général de l'Action territoriale

*Demi finale du concours Sonatina organisé par l'USM.  
Les jurys échangent leurs impressions durant la pause de midi*





Coordination : Nicolas Piette, Cédric Mainil,  
Marie-Hélène Guillemain  
Rédaction : l'ensemble des services du Service général  
de l'Action territoriale  
Relecteur : André Tourneux  
Crédits photos : Florian Tourneux  
Conception graphique : Polygraph'  
Achevé d'imprimer en mai 2023  
sur les presses de l'imprimerie Bietlot

Dépôt légal : D/2023/7823/16  
ISBN : 978-2-930964-73-7  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Direction générale de la Culture  
Service général de l'Action territoriale  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles



*Youplaboum, bientôt la sieste avec le lapin.*



*La Vénérie, KF Tricot à l'Espace Delvaux.*